

CDP Rapport sur le changement climatique 2015

France & Benelux

Au nom de 822 investisseurs institutionnels gérant 95 000 milliards de dollars d'actifs



Messages clés

37%

Sur 395 entreprises invitées à répondre au questionnaire du CDP sur le changement climatique au Benelux et en France, 146 ont répondu (37 %), représentant une capitalisation boursière de 86 % du marché.

9

entreprises
en Liste A

Neuf sociétés ont obtenu la note de performance maximale entrant ainsi dans la liste des leaders de performance climat du CDP : Royal Philips, Alcatel-Lucent, L'Oréal, Schneider Electric, Proximus*, ING, Royal BAM Group, Atos et Foncière des Régions.

* Anciennement Belgacom

>50%

Plus de 50% des objectifs de réduction des émissions arrivent à échéance en 2015. La majorité des entreprises interrogées (91 %) intègre le changement climatique dans leurs stratégies et ont identifié des risques à long terme (> 6 ans) qui y sont liés. Cependant, leurs objectifs ne reflètent pas cette perspective à long terme, puisque seulement 4 % des objectifs vont au delà de 2020.

Scope 1 : 725 - Scope 2 : 104

Par rapport à l'année dernière, les entreprises françaises et du Benelux ont diminué leurs émissions de Scope 1 de 2,5 %, passant de 744 à 725 millions de tonnes métriques, tandis que les émissions de Scope 2 ont légèrement augmenté (0,5 %). La réduction a été principalement réalisée par trois entreprises fortement émettrices de GES : EDF, Veolia et Engie*. EDF, qui représente 9 % des émissions de scope 1, a mis en œuvre des activités de réduction des émissions qui ont abouti à diminuer ses émissions de 16,6 % soit 13 millions de tonnes de CO₂e. * Anciennement GDF Suez

C

La plupart des autres entreprises ont signalé une augmentation ou une légère diminution de leurs émissions. Cela se reflète dans la performance moyenne qui a chuté de B à C par rapport à l'année dernière.

6

Les six plus grands émetteurs sont responsables de 80 % des émissions de Scope 1 et 42 % des émissions de Scope 2 reportées: Arcelor Mittal, Engie, Lafarge, Shell, EDF et Total.

18%

La mise en place d'un prix interne au carbone n'est pas encore complètement intégré, seulement 18 % des sociétés de l'échantillon utilisent un prix interne du carbone pour les calculs de faisabilité / RSI, et 20% prévoient de le faire dans les 2 prochaines années.

Engagé à agir

En perspective de la 21^e conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique qui se tiendra en décembre prochain à Paris, le CDP ainsi que We Mean Business Coalition mettent au service des entreprises une plateforme pour démontrer leurs prises de position et envoyer des messages clairs aux décideurs politiques. Sur la base de 7 initiatives innovantes et concrètes, plus de 230 entreprises se sont déjà engagées sur 420 objectifs.

Sommaire

4	Introduction : Ségolène Royal Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie	36	Directive sur les rapports non-financiers (mise à jour)
5	Introduction : Paul Dickinson Directeur Exécutif du CDP	40	Capital Naturel
6	Introduction : Jean-Marc Ollagnier Directeur Général de l'activité Conseil en Stratégie et Développement Durable France & Benelux, Accenture	42	Prochaines étapes
8	Synthèse	46	Annexe 1 Investisseurs signataires et membres
14	Aperçu régional : Benelux	47	Annexe 2 Entreprises répondantes
16	Aperçu régional : France	51	Annexe 3 Entreprises non-répondantes
18	Zoom sur la France et le Benelux		
22	Critères de Leadership		
23	Excellence Climat		
28	Transparence climat		
	Finance Climat		
30	Finance & Entreprises		
34	Finance & Investisseurs		

Avis important

Le contenu de ce rapport peut être utilisé par quiconque en possession d'une attestation émise par le CDP Europe (CDP). Ceci n'est pas une autorisation permettant de représenter ou revendre les données collectées par le CDP ou fournies par ses contributeurs et présentées dans ce rapport. Si c'est votre intention, vous devez d'abord obtenir la permission du CDP avant de le faire. Accenture et le CDP ont préparé les données et l'analyse de ce rapport en utilisant les réponses présentées dans la demande d'information du CDP 2015. Aucune représentation ou garantie (exprès ou tacite) n'est accordée par Accenture ou le CDP concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des informations et des opinions contenues dans le présent rapport. Vous ne devriez pas agir en fonction de l'information contenue dans cette publication sans avoir requis l'avis spécifique d'un professionnel. Dans la mesure prévue par la loi, Accenture et le CDP n'acceptent ni n'assument la responsabilité ou l'obligation de diligence pour toute conséquence si vous ou quiconque avez agi ou vous êtes abstenu d'agir en vous fondant sur l'information contenue dans ce présent rapport ou pour toute décision s'y fondant. Toute information et tous les points de vue de la présente publication émis par le CDP et/ou Accenture sont fondés sur leur jugement au moment où le rapport a été publié et sont sujets à changement sans préavis en raison des facteurs économiques, politiques et spécifiques aux secteurs d'activité et des entreprises. Les commentaires des contributeurs qui se trouvent dans ce rapport reflètent l'opinion de leurs auteurs respectifs. Leur inclusion n'a pas valeur d'approbation. Accenture, le CDP et les membres affiliés des entreprises, ou leurs actionnaires, membres, partenaires, principaux, directeurs, cadres et/ou employés respectifs peuvent posséder des titres des entreprises dont il est fait mention dans la présente. Ces titres d'entreprise mentionnés dans ce document peuvent ne pas être disponible à la vente dans certains Etats ou pays, peuvent ne pas convenir à tous les types d'investisseurs. Leur valeur et les revenus afférents peuvent fluctuer et/ou être affectés négativement par le taux de change.

'CDP Europe' et 'CDP' se rapportent à CDP gGmbH, une organisation à but non lucratif enregistrée sous le no. HRB119156 B | cour de justice locale de Charlottenburg, Allemagne. Directeurs Executifs: Simon Barker, Sue Howells, Steven Tebbe

Introduction : Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie



Je n'ai aucun doute sur le fait que la création de métriques internationalement reconnues, telles que celles développées par CDP, n'est qu'une première étape devant mener, de manière urgente, à l'établissement de cibles ambitieuses de performance climatique. Le temps est maintenant venu de rendre ces cibles plus contraignantes pour les entreprises, les investisseurs et les gouvernements.

Afin d'assurer la transition vers des économies résilientes, économes en ressources et bas carbone, je suis convaincue que les indicateurs de mesure de performance jouent un rôle clé dans l'amélioration des pratiques de transparence et de responsabilité des entreprises, caractéristiques essentielles du bon fonctionnement d'une économie de marché.

La France s'est fortement investie sur ces sujets, ouvrant une voie dont chaque Partie à la Convention-cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique peut se saisir. En 2015, la France a adopté une série de mesures dans le cadre de la loi pionnière sur la transition énergétique pour la croissance verte, votée en août dernier. Cette loi fixe des cibles claires et ambitieuses de réduction des émissions de GES pour la France, qui seront davantage précisées par la Stratégie Nationale Bas Carbone, qui définit les cibles d'émissions de GES maximales pour chaque secteur de l'économie.

Parmi les innovations de cette loi, une gouvernance forte et les exigences de reporting figurent en bonne place : le gouvernement doit rendre compte au Parlement de la mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale, tandis que les grandes entreprises devront étendre leur reporting aux enjeux climatiques : ces exigences de transparence climatiques s'ajoutent à celles portant sur les impacts ESG, sur un périmètre de Scope 3, et les investisseurs institutionnels sont maintenant tenus de faire rapport de leur prise en compte des critères ESG, avec un focus particulier sur l'exposition des portefeuilles d'investissement aux risques climatiques et sur la performance climatique « 2°C » de ces mêmes portefeuilles. Il s'agit là d'une avancée unique au monde, puisque cette exigence pour les investisseurs institutionnels n'existe actuellement qu'en France.

De plus, la loi insiste sur la nécessité de mettre en place les incitations volontaires adéquates et de soutenir la R&D. À cet égard, mon ministère est sur le point de lancer le label « Transition énergétique et climat » pour les fonds d'investissement. Pour obtenir cette marque d'excellence climatique, les fonds devront allouer une proportion stricte de leurs actifs au financement d'activités « vertes » (selon la définition de la Climate Bond Initiative) et rendre compte de leur « empreinte environnementale ».

Mon ministère est également fortement impliqué dans le soutien de la recherche académique et opérationnelle visant à développer les métriques adéquates pour l'excellence climatique, à la fois pour les entreprises et les investisseurs. Enfin, nous avons actuellement pour objectif de constituer un réseau intergouvernemental de décideurs publics engagés sur ces questions, afin d'accélérer et d'intensifier la dynamique autour de l'élaboration de métriques de performance climatique.

Je n'ai aucun doute sur le fait que la création de métriques internationalement reconnues, telles que celles développées par CDP, n'est qu'une première étape devant mener, de manière urgente, à l'établissement de cibles ambitieuses de performance climatique. Le temps est maintenant venu de rendre ces cibles plus contraignantes pour les entreprises, les investisseurs et les gouvernements. Au Sommet du Climat de New York de 2014, de nombreux investisseurs et sociétés se sont engagés sur des objectifs de réduction de leurs émissions de carbone. Mon ambition pour la 21^{ème} Conférence des Parties, qui se déroulera à Paris en décembre prochain, est de m'appuyer résolument sur cette initiative, la faire aboutir et donner au monde des affaires un signal clair et attendu depuis longtemps.

En effet, la question primordiale est de déterminer comment ces métriques peuvent être déployées à une échelle plus large et comment leur assimilation peut être améliorée, que cela soit en termes de périmètre d'émissions ou de secteurs couverts, afin d'assurer une performance climatique supérieure. La réponse est double. Premièrement, un accord international et contraignant doit être trouvé en décembre afin de lancer un signal robuste et approprié au monde des affaires, entreprises et investisseurs inclus, et d'orienter les investissements nécessaires. Deuxièmement, les gouvernements doivent mettre en place le cadre réglementaire adéquat, comme l'a fait la France avec la loi adoptée en août.

Introduction : Paul Dickinson Directeur Exécutif du CDP



La réduction de l'impact carbone sur l'économie mondiale est un engagement ambitieux, et qui le restera pour les décennies à venir. Les dirigeants d'entreprises ont pris conscience de la portée de l'enjeu et de l'importance d'y faire face. Nous sommes à la veille d'une révolution économique qui va bouleverser notre façon de penser, nos activités productives et la croissance.

Le CDP a été créé il y a près de 15 ans au service des investisseurs. Un petit groupe de 35 institutions gérant 4000 milliards de dollars de capital souhaitait voir les entreprises rendre compte de manière fiable et exhaustive des risques et opportunités liés au changement climatique.

Depuis sa création, le nombre de signataires s'est considérablement accru, atteignant les 822 membres totalisant un capital de 95 000 milliards de dollars. Le monde de l'entreprise a répondu positivement à cet appel. Plus de 5500 entreprises partagent aujourd'hui leurs informations avec le CDP, créant ainsi la base de données environnementale la plus étendue, incluant les risques liés au climat, l'eau et les forêts.

Nos signataires ne s'y intéressent pas par simple curiosité. Ils pensent, comme nous, que ces données sont vitales pour comprendre comment les entreprises adressent les défis environnementaux majeurs du XXI^e siècle. Ce rapport montre les progrès considérables accomplis ces dernières années, que ce soit via la création d'un prix carbone interne, l'efficacité énergétique ou encore des objectifs à long-terme de réduction des GES en accord avec les recommandations de la communauté scientifique.

Pour nos signataires, ces informations mènent à l'action. Elles influencent leurs choix d'investissements. Ils se protègent des risques associés au changement climatique, et tirent profit des entreprises bien positionnées pour réussir dans une économie à faible carbone.

L'intérêt des investisseurs a été particulièrement marqué cette année. Les actionnaires se sont fortement mobilisés en faveur de solutions pour le changement climatique auprès de grands acteurs de l'énergie tels que BP, Shell ou Statoil. Ils sont aussi de plus en plus nombreux à s'impliquer directement pour empêcher les Conseils d'Administration de financer le lobby contre la taxation ou la régulation gouvernementale des GES. Ceci est vital pour protéger les pouvoirs publics.

De nombreux investisseurs évaluent sévèrement les risques climat dans leur portefeuille, choisissant parfois de se désengager des valeurs fortement carbonées – voire en se désengageant totalement des énergies fossiles. Des institutions majeures nous ont rejoints au sein de la Portfolio Decarbonization Coalition, s'engageant à réduire leurs investissements émetteurs de GES.

Cet élan arrive à un moment opportun, en perspective de la COP21, conférence des Nations Unies incontournable sur le changement climatique qui se tiendra à Paris en décembre. Un accord réussi à Paris

fixerait au monde un objectif de 0 émission nette de GES d'ici la fin du siècle, donnant ainsi aux entreprises et investisseurs une trajectoire claire et à long terme pour définir stratégies et investissements.

La réduction de l'impact carbone sur l'économie mondiale est un engagement ambitieux, et qui le restera pour les décennies à venir. Mais les actions déjà mises en place par les entreprises et déclarées auprès du CDP montrent que les dirigeants ont compris la gravité de l'enjeu et l'importance d'y faire face.

Nous sommes à la veille d'une révolution économique qui va bouleverser notre façon de penser nos activités productives et la croissance. Nous commençons à séparer l'utilisation que nous faisons de l'énergie et les émissions de GES du PIB, à travers un processus de dématérialisation qui transforme les consommations physiques en services électroniques. Cela créera de nouvelles valeurs et des sociétés multimilliardaires pour l'équivalent d'une fraction de l'empreinte physique de ses prédécesseurs.

De même, le travail n'est plus perçu comme un lieu mais plutôt comme une activité que l'on peut exercer de n'importe où. Il ne dépend alors plus d'infrastructures coûteuses.

Au XIX^e siècle nous avons construit des lignes de chemin de fer à travers le monde pour transporter populations et biens. Nous devons maintenant créer de nouveaux modes de transport à haut débit. Investir dans des voies de communication fixes et mobiles permettra à ce titre la mise en place de réseaux étendus qui seront l'ossature de l'économie du XXI^e siècle orientée vers la communication – une économie où les opportunités ne sont limitées ni dans le temps ni dans l'espace, et sans limite de croissance.

Une révolution économique de cette envergure connaîtra perdants et gagnants. La « création destructrice » de Schumpeter appliquée au changement climatique transformera l'économie mondiale. C'est uniquement à travers des données précises et à jour, telles que celles collectées par le CDP, que les investisseurs seront en capacité de mesurer précisément le changement à l'œuvre. Notre travail ne fait que commencer.

Introduction : Cédric Vatier

Directeur Général de l'activité Conseil en Stratégie et Développement Durable France & Benelux, Accenture



On estime que les solutions numériques pourraient éviter 10 fois plus de CO₂ qu'elles n'en émettent. Elles seraient en mesure de réduire considérablement les émissions de carbone tout en intensifiant les innovations et les revenus, avec pour effet d'accélérer la transition vers un avenir plus durable.

L'année 2015 pourrait marquer un tournant, avec une accélération sans précédent de la mobilisation contre le changement climatique sur les 15 prochaines années.

A l'occasion de la 21^e conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique en décembre prochain, les gouvernements du monde entier chercheront à trouver un accord international pour contenir la hausse de la température moyenne mondiale en-deçà des 2°C.

En 2014, le Plan d'Action Lima-Paris a défini quatre domaines d'action pour l'engagement des entreprises : (1) Objectifs individuel de réduction des gaz à effet de serre ; (2) Soutien actif aux politiques publiques en faveur d'une économie à bas carbone ; (3) Engagement auprès d'initiatives collectives ; (4) Etablissement de feuilles de route sectorielles à 2050 au sein des principales industries émettrices. Le présent rapport donne un aperçu des actions mises en place au cours de l'année écoulée.

Cette année, l'analyse des réponses au questionnaire Changement Climatique du CDP des entreprises françaises et du Benelux montre que celles-ci sont dans l'attente de directives publiques. La quasi-totalité des entreprises répondantes déclarent intégrer les problématiques de changement climatique dans leur stratégie, cependant leurs objectifs ne reflètent pas une perspective à long-terme pourtant nécessaire à une évolution vers une économie sobre en carbone. Plus de 50 % des objectifs déclarés expireront à la fin de l'année.

Malgré tout, bien que le changement climatique introduise risques et incertitudes, les entreprises reconnaissent qu'il crée l'opportunité de transformer les métiers et les opérations. Les progrès en efficacité énergétique permettent non seulement de réduire les émissions de GES, mais aussi de limiter les coûts opérationnels. On observe même dans certains cas une décorrélation de la croissance économique de celle des émissions, ce qui est indispensable pour assurer une croissance durable et rentable.

Des opportunités formidables sont à nos portes, et Accenture est engagé à favoriser la transformation à grande échelle. Les technologies digitales présentent un potentiel considérable, capable de compenser les émissions de CO₂ sur les 15 prochaines années. On estime que les solutions numériques pourraient éviter 10 fois plus de CO₂ qu'elles n'en émettent. Elles seraient en mesure de réduire considérablement les émissions de carbone tout en intensifiant les innovations et les revenus, avec pour effet d'accélérer la transition vers un avenir plus durable.

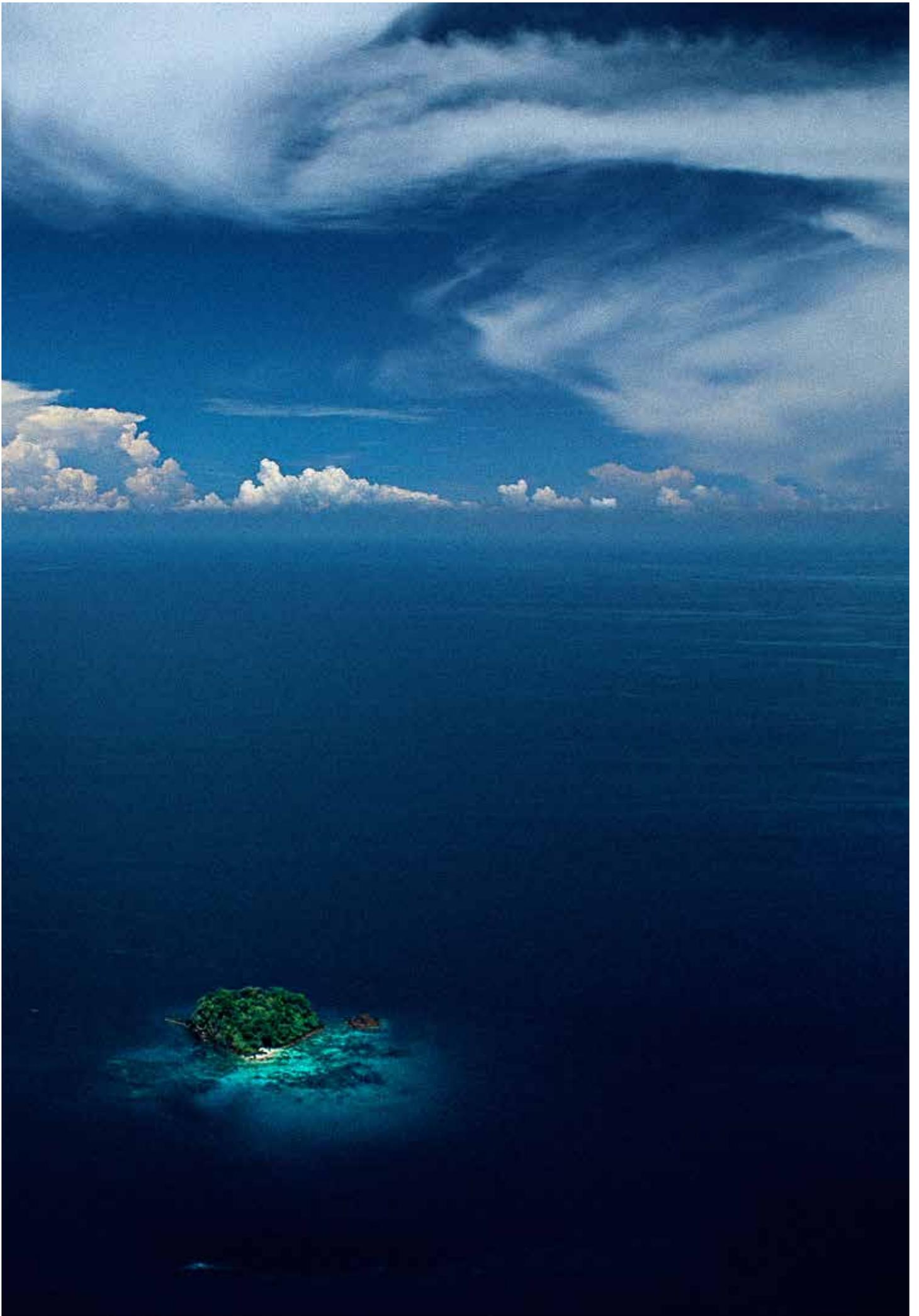


Photo © Yann Arthus-Bertrand | Ilot dans l'archipel de Sulu, Philippines.

L'engagement des entreprises dans la lutte contre le changement climatique n'a jamais été aussi fort et aussi bien compris. Avec des preuves scientifiques de moins en moins discutables sur la responsabilité humaine dans le changement climatique, les entreprises leaders et leurs investisseurs sont de plus en plus nombreux à reconnaître les opportunités stratégiques liées à la transition vers une économie mondiale sobre en carbone.

Monde	2010	2015
Périmètre analysé	1799	1997
Capitalisation boursière*	25 179 776	35 697 470
Scope 1	5459 MtCO ₂ e	5382 MtCO ₂ e
Scope 2	1027 MtCO ₂ e	1301 MtCO ₂ e
Scope 1 à périmère comparable**	4135 MtCO ₂ e	4425 MtCO ₂ e
Scope 2 à périmère comparable**	794 MtCO ₂ e	887 MtCO ₂ e

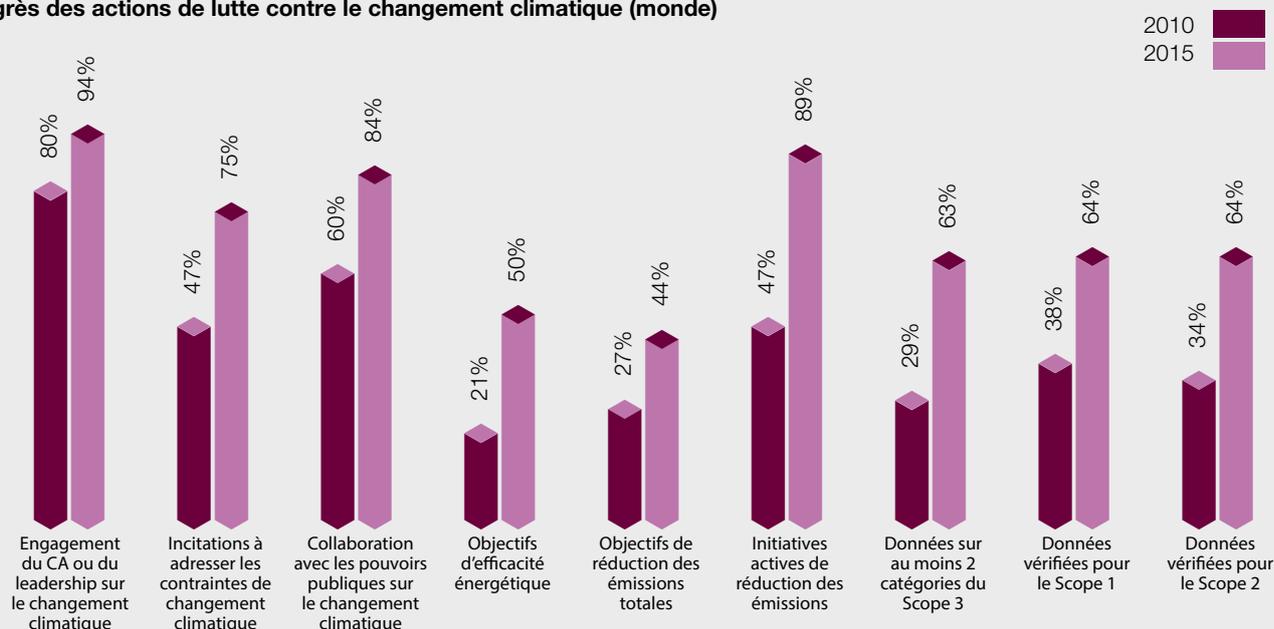
* Capitalisation boursière pour les compagnies analysées, en M\$
**concerne 136 entreprises

Les entreprises se mobilisent pour saisir ces opportunités. Les données collectées cette année auprès des entreprises répondantes au CDP sur le volet du changement climatique – tel que demandé par 822 institutions financières gérant plus de 95 000 milliards de dollars en capital – nous montrent, à travers leurs choix d'investissements, que ces entreprises cherchent à se positionner sur cette transition.

Cet élan entrepreneurial coïncide avec un élan politique. A la fin de l'année, les gouvernements du monde entier se réuniront à Paris pour définir un nouvel accord international sur le climat. Quels que soient les détails de cet accord, les entreprises auront un rôle central à jouer dans la mise en route d'une transition vers une économie mondiale décarbonée.

Et elles le montrent déjà. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement estime que les initiatives pour la réduction des émissions de GES impliquant des entreprises, villes et régions devraient permettre une baisse des émissions de dioxyde de carbone de l'ordre de 3 gigatonnes d'ici 2020. Cela représente plus d'un tiers de l'écart entre les objectifs de réduction de GES des gouvernements engagés et le seuil permettant d'éviter les conséquences dramatiques du changement climatique.

1. Progrès des actions de lutte contre le changement climatique (monde)





Nous visons l'intégralité des émissions opérationnelles de notre organisation : électricité, gaz naturel, diesel et gaz réfrigérants utilisés par nos bâtiments et flottes opérationnels.

J Sainsbury Plc



En clarifiant les risques et bénéfices induits par leurs investissements, CDP a fait prendre conscience aux investisseurs des impacts du changement climatique sur leurs portefeuilles.

Anna Kearney
BNY Mellon

Les investisseurs qui comprennent la nécessité de décarboner l'économie mondiale scrutent les entreprises sur lesquelles elles investissent pour s'assurer qu'elles agissent pour réduire leur dépendance vis-à-vis des énergies fossiles.

En incitant les entreprises à répondre au CDP, les investisseurs ont œuvré à la création de la base de données environnementale la plus complète au niveau international. Ces données éclairent les entrepreneurs, les investisseurs et gouvernements dans leurs choix pour adresser les défis climatiques. Ce rapport amène une analyse globale sur les réponses du monde de l'entreprise au changement climatique. Pour la première fois, CDP compare l'état actuel du paysage avec la dernière opportunité d'un accord international sur le climat. En permettant une comparaison entre les données 2015 et 2010, ce rapport trace les activités des entreprises en 2009, soit avant l'échec des négociations à Copenhague à la fin de cette même année.

Les progrès sont considérables, en termes d'engagement des investisseurs et du monde de l'entreprise, de gestion des risques climatiques par le management des entreprises leaders ou encore de résultats tangibles. Les données montrent également que le chemin est encore long si l'on veut éviter les dramatiques conséquences du changement climatique.

Un engagement croissant du monde de l'entreprise sur les questions climatiques...

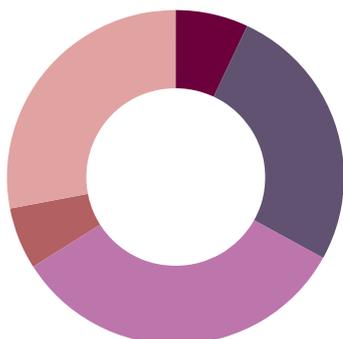
Pour le rapport 2015, nous avons analysé les réponses de 1997 entreprises, sélectionnées au préalable en fonction des indexes régionaux de capitalisation boursière, afin de les comparer aux 1799 entreprises répondantes en 2010. 51 pays de tous continents sont étudiés, représentant 55 % de capitalisation boursière.

Les données montrent des avancées importantes dans l'intégration des questions climatiques au niveau du management des entreprises. Des pratiques préalablement innovantes sont désormais devenues la norme. Par exemple, la gouvernance s'est améliorée grâce à une part plus importante d'entreprises ayant intégré les problématiques climatiques au niveau de leur comité d'administration ou du leadership (entre 80 et 94 % des réponses). Aussi, une série de mesures d'incitations financières et non financières viennent désormais impliquer les salariés (entre 47 et 75 % des réponses).

Mais il faut surtout souligner le pourcentage croissant d'entreprises se fixant des objectifs de réduction des émissions. C'est désormais le cas de 40 % des entreprises, contre 27 % en 2010. Elles sont encore plus nombreuses -50 %- à avoir fixé des objectifs par unité de production, contre seulement 20 % en 2010.

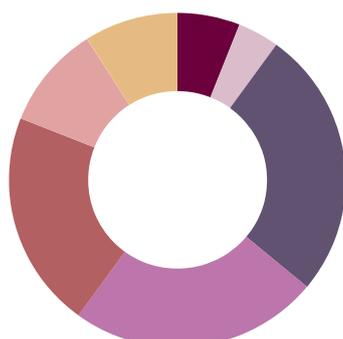
C'est la réponse des entreprises face aux preuves de la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique. Elles renforcent la nécessité de mesurer, suivre et rendre publique les données climatiques. Un engagement plus fort encore de la part des entreprises sera cependant nécessaire pour être à la hauteur des préoccupations grandissantes des investisseurs.

2. Score de performance globale 2010*



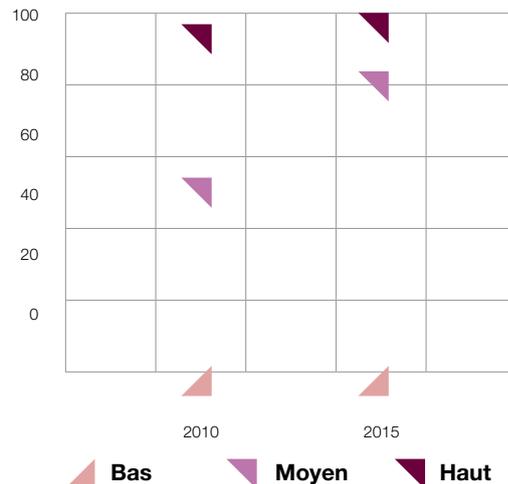
A - 72
 B - 335
 C - 411
 D - 69
 Pas de score - 328

3. Score de performance globale 2015



A - 113
 A minus - 79
 B - 518
 C - 462
 D - 406
 E - 207
 Pas de score - 181

4. Evolution du score de transparence globale



* en 2010, les entreprises n'ont pas toutes été évaluées sur leur performance.

►►

Nous nous sommes publiquement engagés à tirer nos besoins énergétiques de sources renouvelables d'ici l'année fiscale 2018, et avons prévu d'investir sur 200MW d'installations photovoltaïques.

Infosys

►►

Google a intégré un prix carbone dans son modèle d'analyse des risques. Par exemple, l'évaluation des risques au niveau de chaque centre de données prend aussi en compte une quote-part pour une estimation du coût de l'énergie dans le futur.

Google

...face aux préoccupations grandissantes des investisseurs

Depuis 2010, les institutions financières demandant l'accès aux données CDP sur le changement climatique, énergie et émissions, ont augmenté de 54 % pour passer de 534 à 822.

Les investisseurs ont aussi élargi leurs moyens d'action pour encourager les engagements sur les problématiques climatiques. Par exemple, un groupe d'investisseurs s'est formé sous la bannière « Aiming for A », afin d'appeler certains gros émetteurs à apporter la preuve de leurs bons choix stratégiques en obtenant (et conservant) le score A attribué par le CDP. La liste A permet de rendre visible les entreprises leaders quant à leurs efforts pour réduire leur impact climatique sur l'année précédant la sortie du rapport CDP. En 2015, cette coalition a réussi à faire voter à hauteur de près de 100 % des voix, une amélioration de la transparence sur les données climatiques lors des congrès annuels de BP, Shell et Statoil.

Les investisseurs eux-mêmes suivent les principes de transparence. Plus de 60 institutions financières ont signé le Montréal Carbon Pledge, qui les engage à mesurer et divulguer publiquement et annuellement l'empreinte carbone de leurs portefeuilles. Leur objectif est de couvrir d'ici les négociations à Paris un portefeuille totalisant 3000 milliards de dollars.

Les investisseurs cherchent à mieux comprendre le lien entre une faible empreinte carbone et la performance financière, au travers notamment de produits innovants tels que les analyses sectorielles de CDP créées cette année. Certains investisseurs vont plus loin encore en réduisant leur empreinte carbone via le Portfolio Decarbonization Coalition (PDC).

Depuis le mois d'août, le PDC – dont CDP est l'un des membres fondateurs – surveillait la décarbonisation des 50 milliards de dollars d'actifs gérés par ses 14 membres.

Emergence d'une action efficace des entreprises

Les entreprises réagissent à ces signaux. Au total, les entreprises ont dévoilé 8341 projets ou initiatives visant à réduire leurs émissions en 2015, contre 7285 en 2011 (première année où les données sont correctement exploitables et comparables). Les 3 types de projets les plus fréquemment entrepris sont : amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des processus ; installation ou construction de génératrices à faible émission carbonique ; et changement de comportement, avec par exemple, l'utilisation du vélo pour se rendre au travail, des programmes de recyclage et du covoiturage.

Plus d'un tiers (36%) des entreprises qui ont répondu sont passées aux énergies renouvelables pour réduire leurs émissions. Depuis 2011, leur nombre a augmenté de 6%, atteignant aujourd'hui 550 entreprises. En moyenne, les entreprises qui ont acheté des énergies renouvelables en 2015 ont doublé le nombre d'activités qu'elles avaient mises en place pour réduire leurs émissions, ce qui souligne leur meilleure compréhension ou capacité à tirer des avantages des activités à faible émission de carbone. De plus, 71 % (1425) des répondants utilisent des mesures d'efficacité énergétique pour baisser leurs émissions, comparés à 62 % (1185) en 2011, ce qui témoigne de l'engagement des entreprises pour réduire le gaspillage d'énergie lorsque cela est possible.

Les entreprises sont aussi en train de se préparer tranquillement à un monde de contraintes – et à fixer un prix – concernant les émissions carboniques. C'est particulièrement vrai pour l'année passée, où le nombre d'entreprises qui a attribué un coût à chaque tonne de CO₂ émise pour faire ses choix d'investissements a bondi. Cette année, 4352 entreprises ont déclaré utiliser un prix interne sur le carbone, presque 3 fois plus que les 1500 entreprises de 2014. En même temps, 582 autres entreprises ont indiqué qu'elles espéraient appliquer un prix interne sur le carbone dans les 2 prochaines années.

Cependant, ces efforts n'ont pas été suffisants pour contenir la croissance des émissions. Sur une base comparable, les émissions directes (Scope 1) des entreprises étudiées dans ce rapport ont grimpé de 7,1 % de 2010 à 2015. Les émissions du Scope 2, associées notamment à l'électricité achetée ont grimpé de 11,4 %. Ces augmentations, bien que décevantes, sont considérablement plus basse que la croissance des entreprises concernées : la capitalisation boursière du total de l'échantillon a augmenté de 67% sur la même période. La hausse des émissions est également considérablement plus basse que celle qui aurait pu se produire sans les investissements faits par les entreprises répondantes pour la réduction des émissions dans leurs activités.

Les chiffres sur les entreprises qui utilisent ou qui envisagent de mettre en œuvre la tarification du carbone interne sont issus de l'échantillon analysé dans le document « Mettre un prix sur le risque : Tarification du carbone dans le monde de l'entreprise ». Sur les 1997 entreprises analysées dans ce rapport, 315 ont déclaré qu'elles avaient prévu un prix pour le carbone interne, et 263 qu'elles avaient prévu de le faire. Pour plus d'informations, voir <https://www.cdp.net/CDPResults/carbon-pricing-in-the-corporate-world.pdf>

Les négociations sur le climat à Paris, à la fin de l'année, présente une occasion unique pour engager les pays de ce monde vers un futur prospère avec un faible niveau d'émissions de carbone. Plus les efforts seront ambitieux, plus les récompenses seront grandes. Cependant, Paris n'est qu'une étape sur la route qui mène à un meilleur climat et la ligne d'arrivée est encore loin.

Unilever

De bons progrès – mais il faut accélérer

Les entreprises participantes à l'initiative de CDP ont fait des progrès substantiels dans la compréhension, la gestion et le lancement d'actions réduisant leurs impacts sur le changement climatique. Cependant, pour éviter un changement climatique dangereux, les émissions devront baisser de manière significative.

Les gouvernements se sont engagés à maintenir le réchauffement global à moins de 2°C au-dessus des niveaux pré-industriels. Pour ce faire, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a calculé qu'il fallait que les émissions globales chutent entre 41 % et 72 % d'ici 2050. Même si le nombre d'entreprises qui s'imposent des objectifs d'émissions augmentent, peu sont en ligne avec cet objectif. Dans la plupart des cas, les objectifs ne sont pas assez audacieux et ne s'inscrivent pas suffisamment sur le long terme.

Plus de la moitié (51 %) des cibles d'émissions absolues indiquées dans le reporting s'étendent seulement de 2014 à 2015. Un tiers (32 %) se prolonge jusqu'à 2020 mais seulement 6 % vont au-delà de cette date. Les chiffres pour les objectifs d'intensité sont presque identiques. Cette prudence pour fixer des objectifs est probablement liée à l'incertitude de la politique environnementale : beaucoup d'entreprises attendront les résultats du sommet sur le climat à Paris avant de s'engager sur des objectifs longs termes.

Cependant, un certain nombre de gros émetteurs – comme les entreprises de services aux collectivités Iberdrola, ENEL et NRG – ont fixé des objectifs d'émissions ambitieux, sur le long terme qui sont en ligne avec les objectifs scientifiques. Ces entreprises reconnaissent qu'il y a un intérêt économique à fixer de telles cibles et à définir une direction stratégique claire, en encourageant l'innovation, en identifiant de nouveaux marchés, et en se consolidant sur le long terme. Beaucoup d'autres entreprises se sont engagées à suivre cette voie à travers l'initiative « Engagement à l'action » lancée par « We Mean Business ».

CDP vise à travailler sur de nombreux fronts pour aider les autres entreprises à les rejoindre, particulièrement dans les secteurs à fort taux d'émission. Avec ses partenaires, CDP a développé une approche par secteur pour aider les entreprises à définir des objectifs de réduction d'émissions en accord avec la science du climat. « Science Based Targets Initiative » utilise le scénario 2°C développé par l'« International Energy Agency ».

Tourné vers l'avenir, CDP encouragera les objectifs les plus ambitieux à travers le score de performance, en mettant l'accent sur les objectifs scientifiques. Nous sommes en train de préparer des changements progressifs à notre méthode d'évaluation, qui récompensera les entreprises qui effectuent la transition vers des sources d'énergies renouvelables rapidement et à grande échelle.

De plus, CDP travaille avec les industries à fort taux d'émission pour développer des questionnaires sur le changement climatique et des méthodes de notation spécifiques, pour s'assurer que la transparence avec le CDP ainsi que les actions nécessaires pour démontrer sa performance sont appropriées à chaque secteur. En 2015, nous avons testé confidentiellement un questionnaire et une méthode de notation spécifiques, auprès de certaines entreprises de l'industrie du gaz et du pétrole, avant leurs mises en place officielles prévues en 2016.

Les négociations doivent reprendre à Paris

L'accord sur le climat à Paris fournira, nous l'espérons, un encouragement vital après toutes ces années d'efforts pour ramener les gaz à effet de serre sous contrôle. Cela donnera aux émetteurs du secteur privé l'assurance de pouvoir fixer des objectifs d'émissions sur le long terme en accord avec le changement climatique. Les entreprises et leurs investisseurs seront donc sans doute, avec les gouvernements nationaux, les participants les plus importants pour assurer le succès de cet effort global pour freiner les émissions.

Les entreprises qui ont donné leur avis sur l'accord global sur le climat sont massivement pour : à la question « Votre conseil de direction est-il en faveur d'un accord global pour limiter le réchauffement à moins de 2°C ? » 805 entreprises ont dit oui, tandis que 111 ont répondu l'inverse. Cependant, un nombre considérable de répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas d'opinion et 331 n'ont tout simplement pas répondu. Cela témoigne d'un manque de clarté de la position du conseil d'administration sur la question, ou alors que de nombreuses d'entreprises ne considèrent pas les négociations imminentes sur le climat avec la priorité stratégique nécessaire

Conclusion

La direction est claire : le monde aura besoin de réduire très rapidement ses émissions pour empêcher les pires conséquences du réchauffement climatique et la volonté politique est d'engager les mesures pour réduire les émissions. La majorité de ces réductions devra être supportée par le monde de l'entreprise, créant à la fois un risque et une opportunité.

CDP et les investisseurs avec qui nous avons travaillé ont joué un rôle déterminant dans la prise de conscience de ces risques et de ces opportunités. Nos données ont permis de démontrer l'intérêt économique des réductions d'émissions et de favoriser les décisions d'investissement. Le monde de l'entreprise est en train de répondre, avec des milliers d'initiatives et de projets de réduction des émissions. Cependant, les données montrent également que les efforts devront être redoublés, soutenus à la fois par les entreprises et les investisseurs, si nous voulons affronter avec succès le défi du changement climatique dans les années à venir.

Focus sur le risque environnemental des entreprises

La mission centrale de CDP est de communiquer les progrès que les entreprises ont fait pour répondre aux enjeux liés au changement climatique, et de souligner là où le risque n'est peut-être pas encore géré. Pour mieux faire, CDP a lancé des études spécifiques à chaque secteur pour les investisseurs. Cette étude prospective relie directement les impacts environnementaux aux résultats et oriente les investisseurs sur la façon dont ils peuvent s'engager avec les entreprises pour améliorer la performance environnementale.

L'étude prend en compte les questions environnementales et réglementaires d'actualité dans des secteurs particuliers, ce qui est pertinent pour la valorisation et la performance financière d'entreprises spécifiques et utile dans les décisions d'investissement. Les secteurs couverts à ce jour incluent l'automobile, les services aux collectivités et l'industrie chimique. L'étude vise à accompagner l'engagement des entreprises, en leur donnant des conclusions directement exploitables dans leur prise de décision. Afin de mieux équiper les investisseurs pour affronter les risques liés au carbone et au climat, CDP développe également de nouveaux outils comme une méthodologie sur l'empreinte carbone, et travaille continuellement à améliorer la qualité de nos données.

Œuvrer pour une bonne gestion de l'eau

CDP a mis en place cette année la première évaluation sur la gestion de l'eau en entreprise ainsi qu'un classement des entreprises, en utilisant la notation effectuée par notre partenaire principal dans ce domaine, « South Pole Group ». Les questions sur la transparence liée à l'eau mènent les entreprises à évaluer globalement les impacts directs et indirects de leurs activités sur les ressources en eau mais aussi leur vulnérabilité à la disponibilité et à la qualité de celle-ci. La mise en place d'une notation crédible catalysera les prochaines actions. Cela révélera comment les entreprises peuvent améliorer la qualité de l'information reportée, ainsi que la performance de leur gestion de l'eau. Les participants bénéficieront d'une analyse comparative et du partage des meilleures pratiques.

La notation sur l'eau suivra une approche par groupe, avec des scores rendus publics pour les entreprises atteignant le groupe « Leadership ». La notation va mettre en lumière l'eau comme un enjeu stratégique au sein des entreprises et accroître la transparence sur les efforts qu'elles déploient afin de gérer plus efficacement l'eau.

De plus, la notation sera utilisée pour éclairer les stratégies économiques, pour renforcer la chaîne logistique et obtenir un avantage concurrentiel. Nous espérons que la notation des entreprises sur leur gestion de l'eau permettra de réduire les impacts négatifs du commerce sur les ressources en eau, et ainsi assurer un avenir meilleur pour tous.

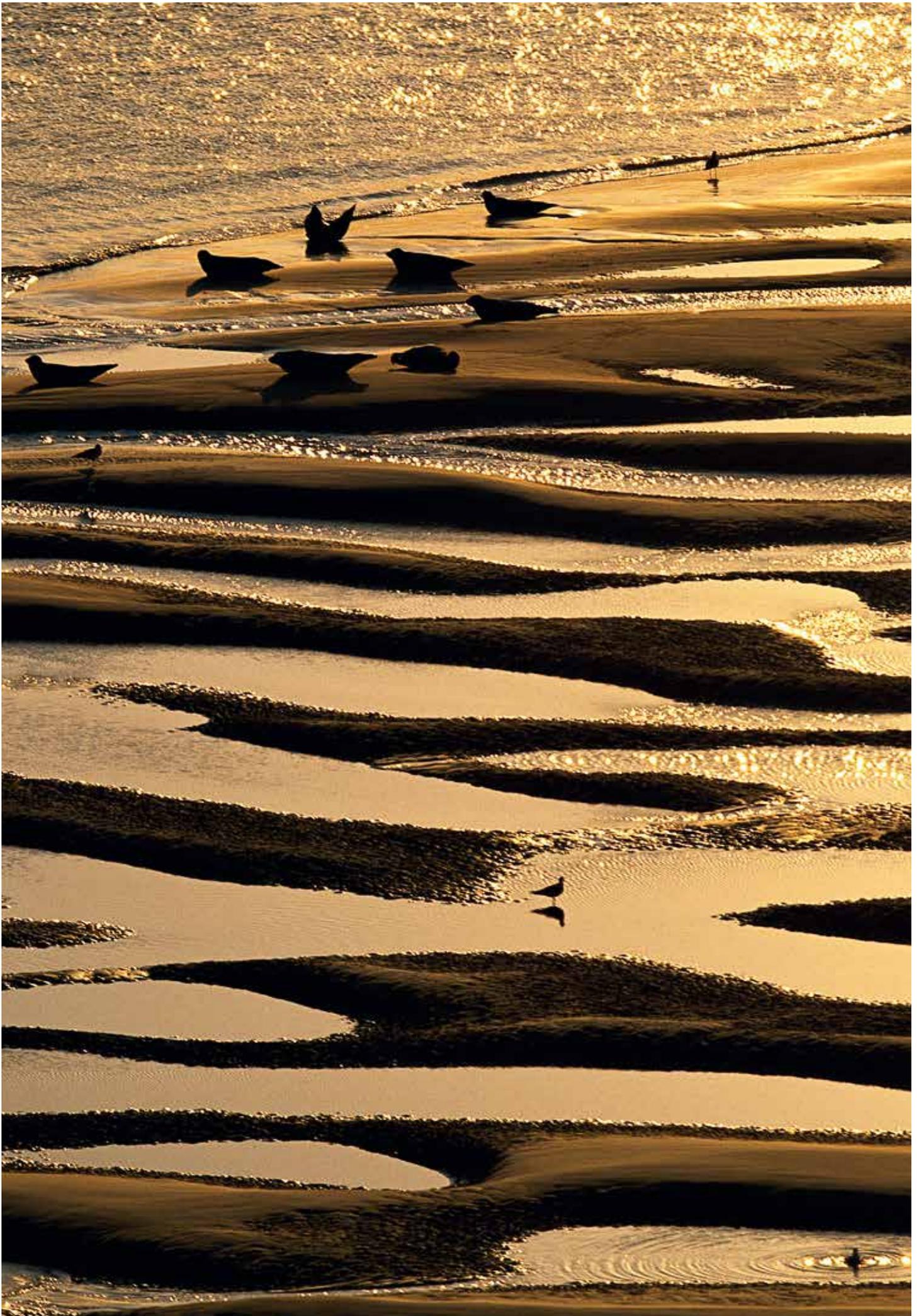


Photo © Yann Arthus-Bertrand Veaux marins de la baie de la Somme, Somme, France.

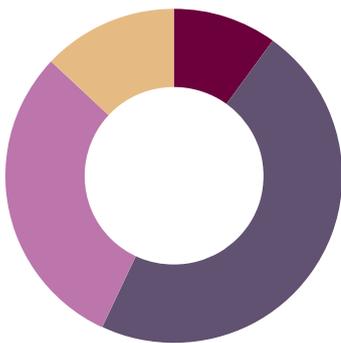
Aperçu régional Benelux

Benelux	2010	2015
Réponses analysées [†]	31 (3)	47 (6)
Capitalisation des entreprises (US\$m)	507 367	770 195
Scope 1	242,1 MtCO ₂ e	281,6 MtCO ₂ e
Scope 2	45,8 MtCO ₂ e	41,8 MtCO ₂ e
Scope 1 : à périmètre comparable (26 entreprises)	241,8 MtCO ₂ e	277 MtCO ₂ e
Scope 2 : à périmètre comparable (26 entreprises)	45,3 MtCO ₂ e	38,6 MtCO ₂ e

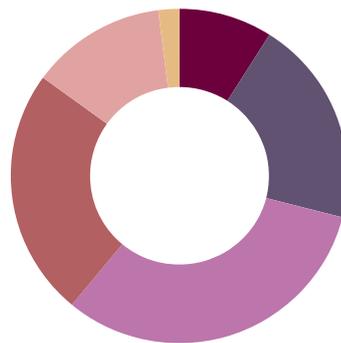
[†] : Le nombre entre parenthèses représente les entreprises ayant répondu en retard, ou font référence à une entreprise mère. Elles ne sont pas intégrées dans l'analyse.

La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg sont particulièrement impliqués dans les plans d'action de sauvegarde de l'environnement par rapport au reste du monde. Les entreprises du Benelux dépassent la moyenne mondiale des répondants aux CDP sur sept des neuf indicateurs dans le graphe ci-dessous (Fig. 4).

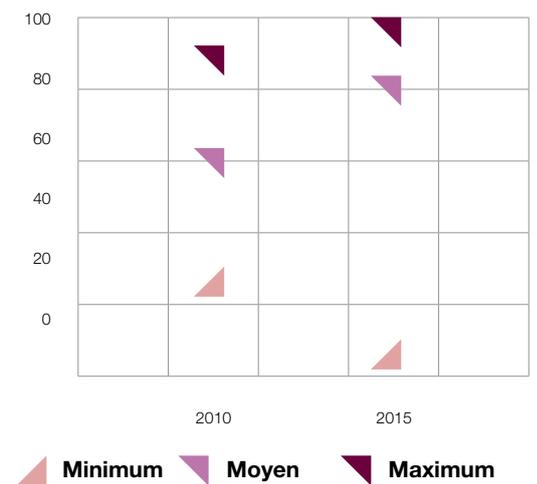
1. Score de performance au Benelux en 2010



2. Score de performance au Benelux en 2015

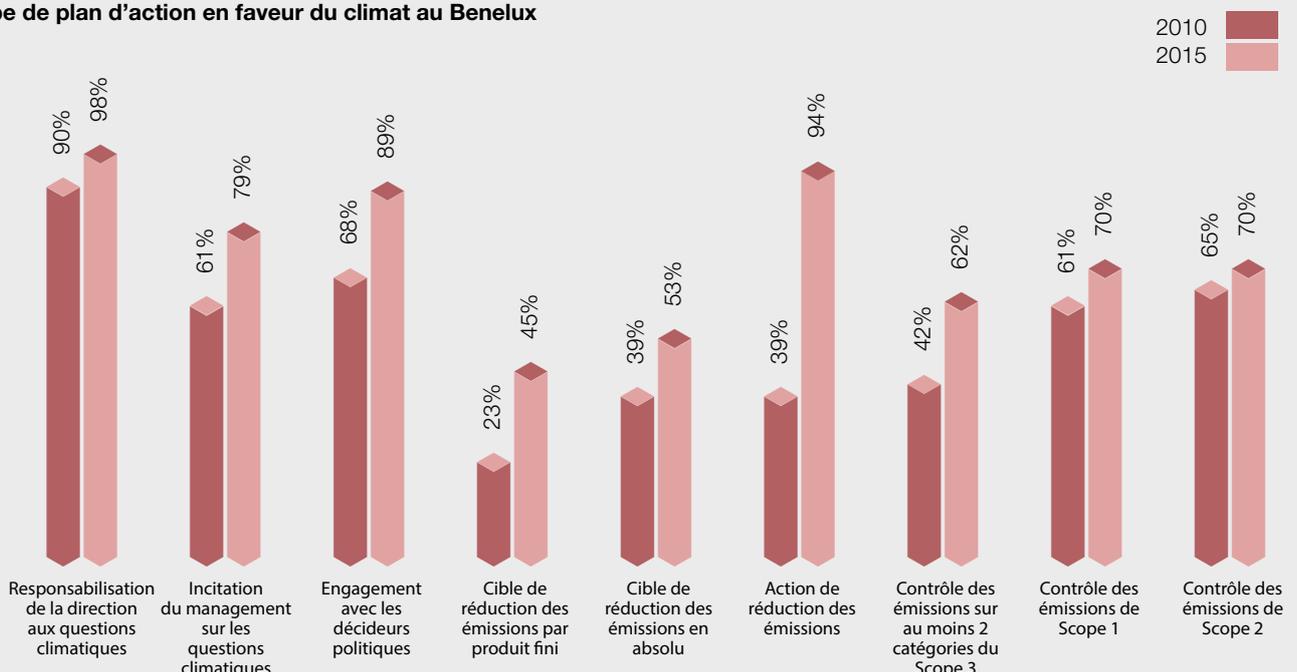


3. Score dans le temps au Benelux



▲ Minimum ▲ Moyen ▲ Maximum

4. Type de plan d'action en faveur du climat au Benelux



55%

55 % d'augmentation entre 2010 et 2015 des entreprises mettant en place des plans d'actions pour la réduction d'émission au Benelux

Le pourcentage d'entreprises se lançant dans des plans de réduction des émissions (comme l'investissement dans des améliorations de l'efficacité énergétique ou l'installation de systèmes d'énergies renouvelables) a explosé depuis 2010, passant de 39 % à 94 %. Par exemple, le géant de l'électronique **Royal Philips** a initié une série de projets visant à améliorer l'efficacité énergétique à travers ses programmes EcoVision et Green Operation, comme le remplacement des lampes à incandescence par des LEDs, la modernisation des climatiseurs vieillissant pour optimiser le contrôle de la température et limiter le gaspillage de chaleur. Ces projets ont réduit la consommation carbone de 2625 tonnes, pour une économie de 338 400 € par an.

Il est particulièrement remarquable que 70 % des entreprises de l'échantillon du Benelux (dont le groupe pharmaceutique AkzoNobel et les entreprises de télécommunication Proximus et Royal KPN) utilisent les énergies renouvelables pour réduire leurs émissions, alors que la moyenne mondiale est de 36 %. Il y a également un pic dans la proportion d'entreprises se fixant des objectifs chiffrés dans la réduction de leurs émissions : 45 % se fixent des objectifs relatifs par unité de production (contre 23 % en 2010) et 53 % se fixent des objectifs absolus (contre 39 %).

Le nombre d'entreprises participant au programme sur l'évolution du climat du CDP a bondit de 50 % depuis 2010, une hausse impressionnante, et avec

98 % des entreprises qui indiquent que leurs comités de direction sont en faveur d'actions pour le climat, la région est l'une des plus actives pour initier des actions ambitieuses pour le climat.

Cependant, les résultats de ces efforts sur les émissions restent mitigés. Les entreprises ayant participé à la fois en 2010 et 2015 ont certes réduit leurs émissions de Scope 2 de 14,8%, mais les émissions de Scope 1 ont progressé dans les mêmes proportions. Les entreprises de cette zone ont besoin de redoubler leurs efforts et de se concentrer sur les émissions sur lesquelles elles ont un impact direct.

Nous avons découvert que l'importance des questions environnementales dans le cadre des appels d'offre est en augmentation. Cette augmentation va se poursuivre dans un avenir proche et le Royal BAM Group devra respecter les attentes de ces clients.

Royal BAM Group

5. Proportion des répondants en 2015 et des émissions par secteur au Benelux



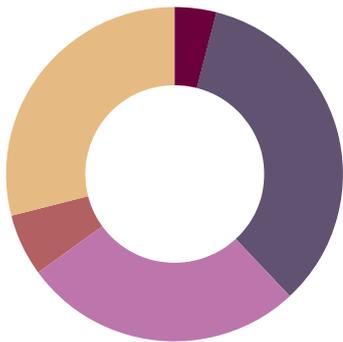
Aperçu régional France

France	2010	2015
Réponses analysées [†]	77 (4)	95 (3)
Capitalisation des entreprises (US\$m)	1 551 873	1 578 903
Scope 1	584,5 MtCO ₂ e	629,8 MtCO ₂ e
Scope 2	79,9 MtCO ₂ e	82,4 MtCO ₂ e
Scope 1 : à périmètre comparable (67 entreprises)	578,1 MtCO ₂ e	623,1 MtCO ₂ e
Scope 2 : à périmètre comparable (67 entreprises)	77,9 MtCO ₂ e	77,3 MtCO ₂ e

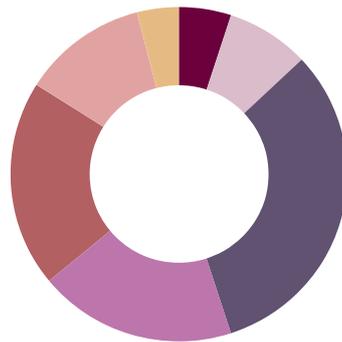
[†] Le nombre entre parenthèses représente les entreprises ayant répondu en retard, ou font référence à une entreprise mère. Elles ne sont pas intégrées dans l'analyse.

Le cadre réglementaire en France est propice aux actions en faveur du climat : la loi Grenelle 2 impose aux entreprises de publier leurs taux d'émissions de Scope 1 et 2. Le nombre d'entreprises françaises participant au questionnaire du CDP sur le changement climatique a augmenté jusqu'à 98 depuis 2010, et la qualité de leur résultat est largement supérieure, passant d'un score de 59 en 2010 à 88 cette année.

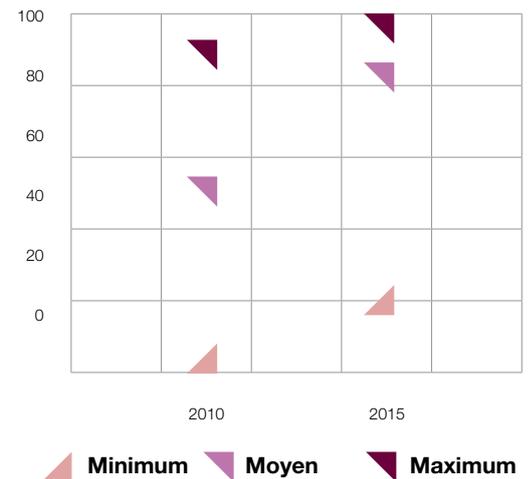
1. Score de performances en France en 2010



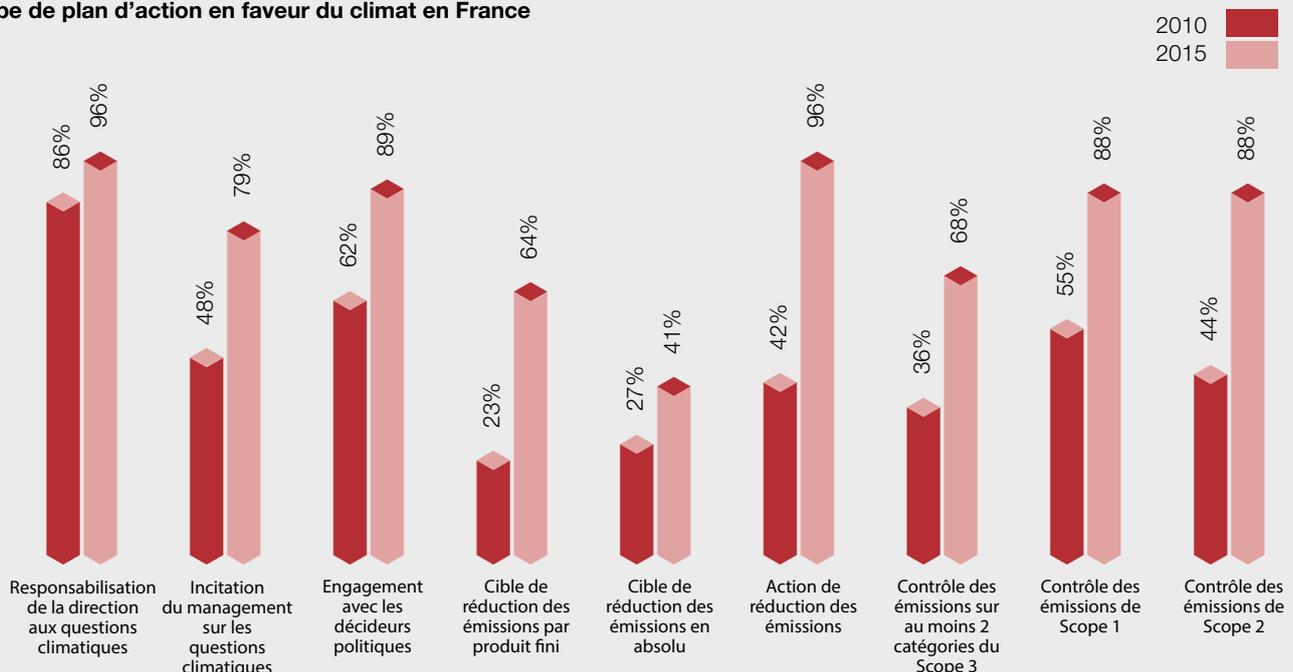
2. Score de performance en France en 2015



3. Score dans le temps en France



4. Type de plan d'action en faveur du climat en France



88

le score moyen des entreprises françaises participantes

De plus, les réponses françaises montrent un niveau élevé dans la vérification externe des émissions de Scope 1 et 2 (88 % contre 64 % de moyenne mondiale). La proportion d'entreprises françaises certifiant leurs émissions de Scope 3 sur 2 catégories ou plus a presque doublé depuis 2010, passant à 68 %.

De meilleures informations ont permis plus d'action. Le nombre de plans d'actions visant à la réduction des émissions lancés depuis début 2015 se chiffre à 505, ce qui est largement plus fort qu'en 2010 (+26 %). Les plans d'actions préférés des entreprises françaises concernent l'utilisation d'énergies renouvelables, le transport et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Ces efforts ont permis de rendre les grandes entreprises plus compétitives. « Nos stratégies à court et à long termes nous donnent un avantage stratégique sur nos concurrents grâce à des solutions de réduction de coûts, de développement de produits innovants et de services pour lesquels la demande va augmenter avec l'arrivée de nouveaux défis énergétiques et l'importance grandissante des émissions de carbone » annonce Schneider Electric.

Cependant, ces actions doivent encore réussir à découpler la productivité et la croissance des émissions : la moyenne des émissions de Scope 1 sur les entreprises participantes en 2010 et en 2015 a augmenté de 7 % et celle de Scope 2 ont à peine baissé, de 0,7%.

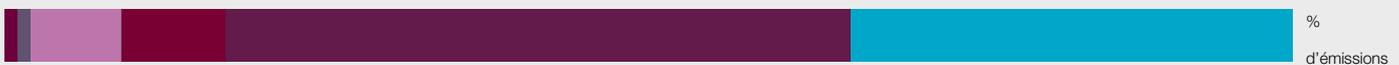


En mai 2014, le groupe a émis une Obligation Verte de 2,5 milliards d'euros, la plus chère émise par une entreprise privée. La mise en place de l'opération sera utilisée pour financer des projets de développement des énergies renouvelables, comme les fermes d'éoliennes ou les usines hydroélectriques et d'autres plans d'action pour optimiser la consommation d'énergie.

ENGIE



5. Proportion des répondants en 2015 et des émissions par secteur en France



Zoom sur la France et le Benelux

Le Benelux et la France sont des zones économiques largement ouvertes à l'internationale, où sont implantées de nombreuses entreprises. La grande diversité des entreprises ayant fourni des informations détaillées pour le programme changement climatique du CDP au sujet de leur impact environnemental en témoigne. 146 entreprises ont répondu à l'enquête du CDP, dont 9 par l'intermédiaire de leur société mère (BNP Paribas Fortis SA, Esso Sté Anonyme Française, Euler Hermès, Euro Disney Sca – Regr, Heineken Holding NV, Mobistar SA, Saint Gobain Glass Benelux SA, Telenet Group Holding NV, Wereldhave Belgium), ce qui correspond à un taux de réponse de 37 % (sur 395 invités).

Parmi ces 146 entreprises, 93 sont cotées en France, 48 au Benelux et 5 dans les 2 zones. La suite de ce rapport analyse les 137 réponses uniques reçues dans les échantillons en France et au Benelux à l'exception des 9 entreprises ayant répondu via leur société mère.

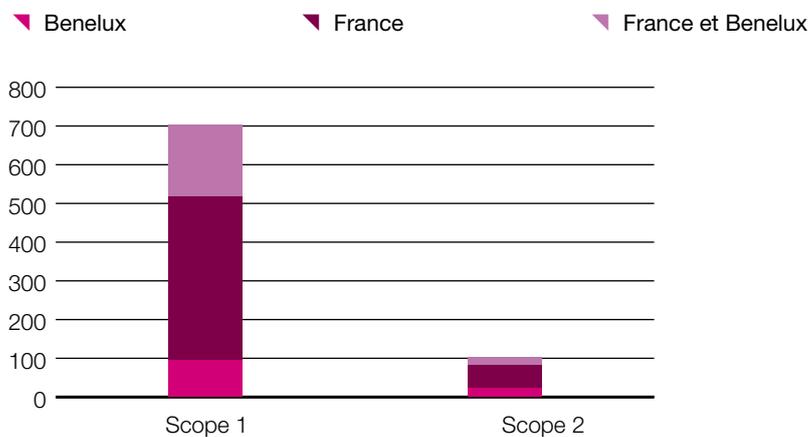
829 Mt équivalent CO₂e

Total des émissions de Scope 1 & 2 relatives aux 137 réponses des entreprises Benelux et France analysées : 725 Mt CO₂e (87 %) concernant les émissions de Scope 1 et 104 Mt CO₂e (13 %) concernant les émissions de Scope 2 (l'année dernière, 847 Mt CO₂e au total, 744 Mt CO₂e pour le Scope 1 et 103 Mt CO₂e pour le Scope 2).

Ces émissions sont comparables au GES produit par 176 millions de véhicules pendant un an¹ (ce qui correspond à toutes les voitures en circulation en Allemagne, Italie, France et au Royaume-Uni)².

Note: entreprises incluses dans les échantillons français et Benelux : Arcelor Mittal, Aperam, Ses, Gemalto & Solvay.

Emissions de CO₂e de scope 1 & 2 en Mt



Emissions scope 1 en Mt



Emissions scope 2 en Mt



¹ <http://www.epa.gov/otaq/climate/documents/420f14040a.pdf>

² http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Passenger_cars_in_the_EU

Les vingt plus grands émetteurs français et du Benelux représentent 96 % des émissions de Scope 1 et 81 % du Scope 2. Six entreprises sont responsables de 80 % des émissions déclarées de Scope 1 et 42 % de Scope 2 (en Mt CO₂e) : Arcelor Mittal 191, ENGIE* 136, Lafarge S.A. 102, Royal Dutch Shell 86, EDF 66, Total 48 Mt CO₂e.

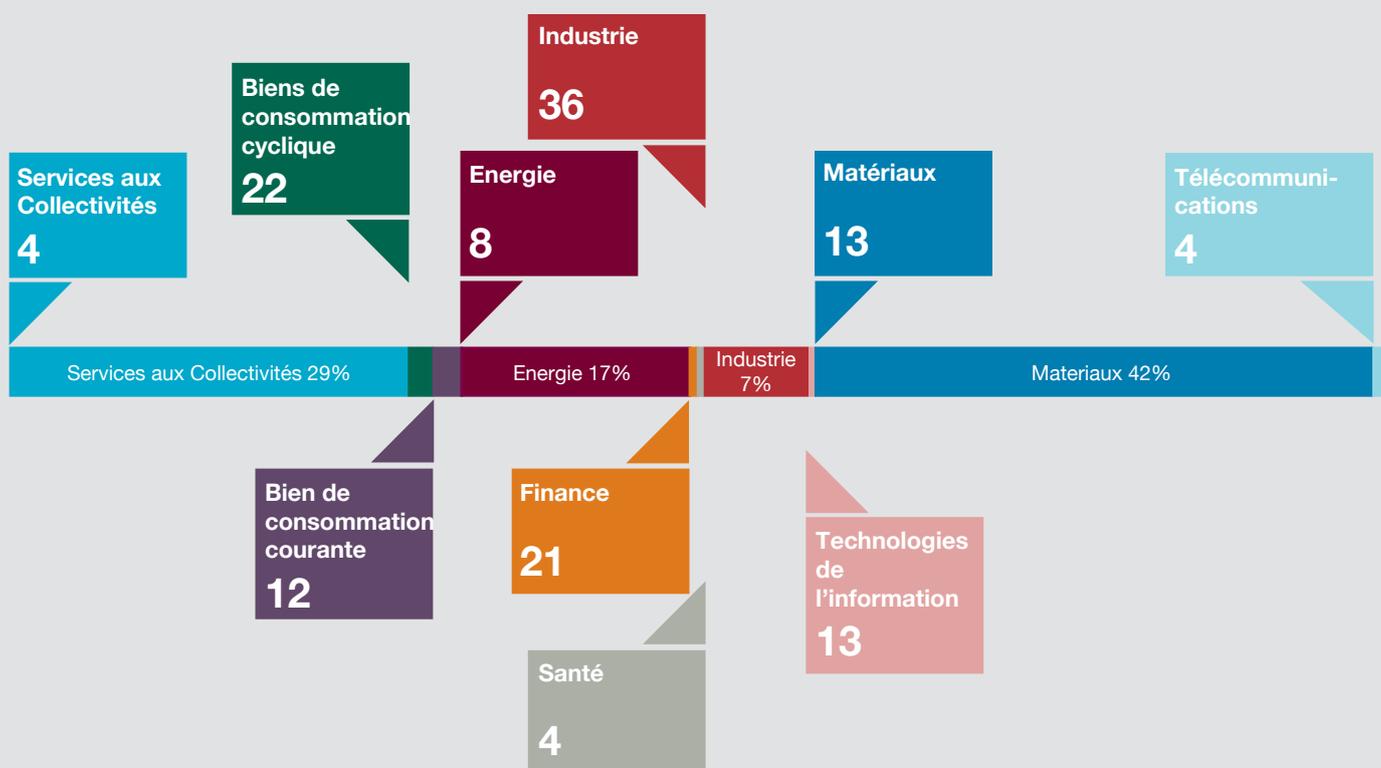
Le secteur des matériaux enregistre les plus larges émissions : 350 Mt CO₂e, dont 86 % sur le Scope 1 et 14 % sur le Scope 2.

L'échantillon d'entreprises est stable sur l'année.

Parmi les 137 réponses d'entreprises analysées, 122 avaient déjà répondu à l'enquête du CDP l'an dernier. 9 ont quitté l'échantillon et 15 l'ont rejoint. Ces modifications ont un impact limité sur les résultats étant donné que les émissions cumulées des entrants et des sortants ne représentent pas plus d'1 % de l'ensemble des émissions déclarées dans l'échantillon.

*Nouveau nom de GDF Suez

Nombre de compagnies répondantes et parts des émissions par secteur en France et au Benelux



37%
Entreprises
répondantes

C
Performance
moyenne

7%
Entreprises
de rang A

-14%
Evolution
moyenne de
la performance
depuis 2014

87
Score moyen
de
transparence

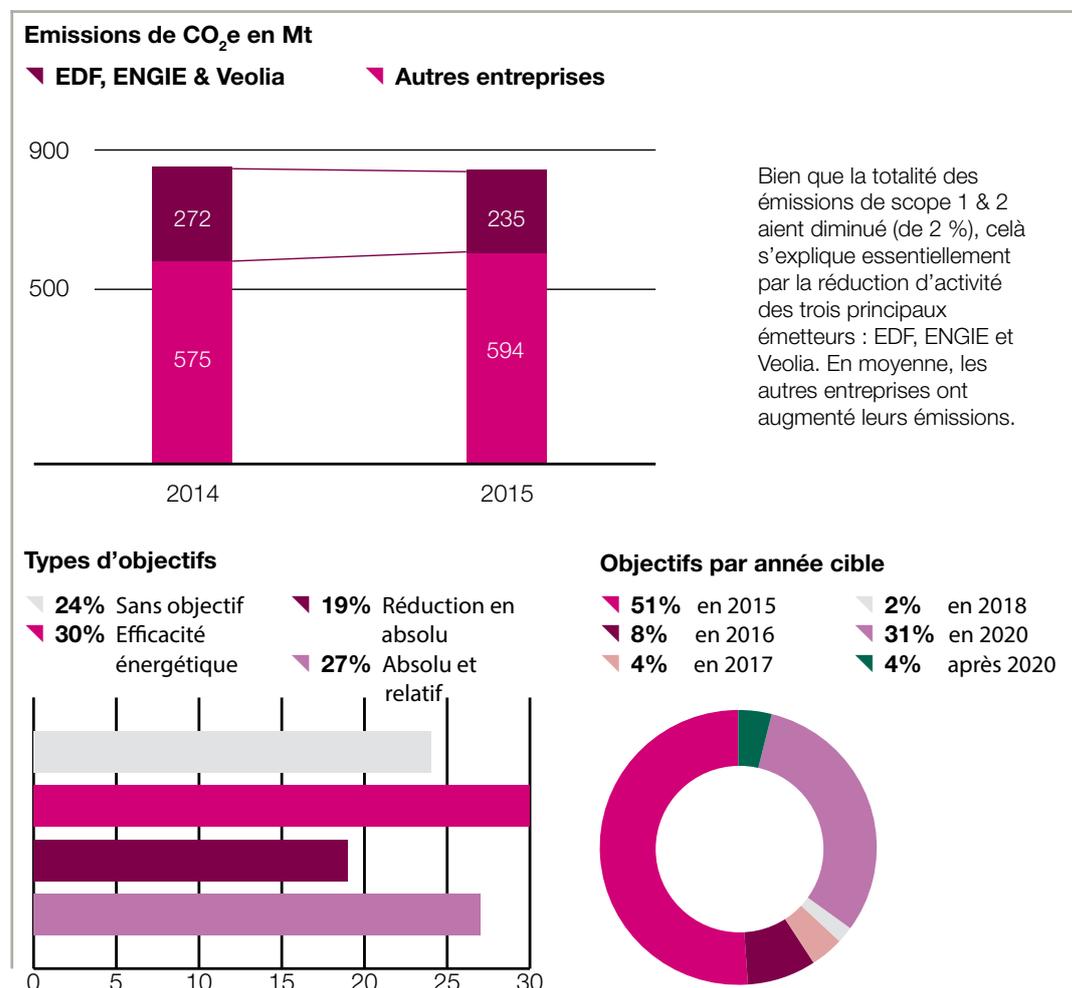
+7%
Evolution
moyenne de
la transparence
depuis 2014

Trois grands émetteurs ont largement contribué à la diminution des émissions

Les 122 entreprises qui ont répondu à la fois cette année et l'an dernier ont déclaré des émissions de 823 Mt CO₂e en 2015 (721 Mt CO₂e pour le Scope 1 et 102 Mt CO₂e pour le Scope 2), ce qui représente une diminution de 2 % en comparaison des 844 Mt CO₂e déclarés l'an dernier (742 Mt CO₂e sur le Scope 1 et 102 Mt CO₂e sur le Scope 2). Cette diminution est majoritairement la conséquence d'efforts accomplis par ENGIE, EDF et Veolia, responsables pour quasiment 30 % de la totalité des émissions (31 % du Scope 1 et 12 % du Scope 2). Ces entreprises ont collectivement réduit leurs émissions de 31 Mt CO₂e à travers des activités de réduction des émissions (EDF 16,6 %, Veolia 5 %, ENGIE 1,7 %), ce qui atteste du réalisme des objectifs ambitieux de réduction au sein même des secteurs à émissions intensives.

Beaucoup des entreprises qui ne se fixent pas de cibles de réduction souffrent d'un manque de vision

Fixer des objectifs de réduction des émissions représente une première étape dans le cadre d'une stratégie climat efficace. Encore 24 % des entreprises ne se fixent aucun objectif. La moitié des objectifs actuels expirent en 2015 et seulement trois entreprises ciblent un horizon au-delà de 2020. Ceci étant, huit entreprises se sont engagées sur des objectifs scientifiques pour lesquelles l'horizon minimal est de cinq ans (cf. page 36 pour plus d'information au sujet de cette initiative).





Nous sommes engagés dans une transformation profonde vers un modèle économique toujours plus pérenne et responsable, à travers notre programme Sharing Beauty for All, nos engagements développement durable pour 2020 qui couvrent l'ensemble de notre chaîne de valeur et qui représentent une priorité stratégique.

Nous avons réussi à découpler notre croissance de nos émissions de gaz à effet de serre et en 2014, nous avons réussi à atteindre un jalon clé : la réduction de 50% en termes absolus de nos émissions de carbone liées à nos activités de production par rapport à 2005, tandis que la production a augmenté de 22 % sur la même période. Deux facteurs nous ont aidés à atteindre ce résultat : une politique volontariste d'efficacité énergétique et le développement de projets majeurs dans le secteur de la production d'énergie renouvelable.

Toutefois, étant donné l'urgence d'agir pour combattre le changement climatique, il était de notre devoir d'aller encore plus loin afin de répondre aux défis que le monde a à relever. Nous avons ainsi décidé d'accélérer la transition vers une activité sobre en carbone. Grâce à nos projets d'approvisionnement durable, nous avons pour objectif de faire des économies en carbone correspondant aux émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités.

Ceci va nous permettre d'afficher un bilan carbone équilibré à l'horizon 2020.

Jean-Paul Agon

Président Directeur Général
L'Oréal Group



Critères de Leadership

Notations

La mission du CDP est de communiquer les progrès que les entreprises ont effectués en faveur de la lutte contre le changement climatique et de mettre en évidence les risques qui pourraient ne pas avoir été pris en compte. Pour mieux servir cette mission, le CDP a changé la manière de présenter les notes de performance climat et des recherches spécifiques par secteurs à destination des investisseurs ont été établies.

Chaque année, les réponses des entreprises sont analysées et notées selon deux schémas de notation parallèles : la performance et la transparence.

La note de performance traduit le niveau d'action, comme déclaré par l'entreprise, s'agissant de l'atténuation, de l'adaptation et de la transparence au sujet du changement climatique. Son objectif est de mettre en avant les actions en faveur du climat comme décrites dans les réponses que les entreprises fournissent au CDP. Une note élevée signale que l'entreprise mesure, vérifie et gère son empreinte carbone, par exemple, en fixant et en atteignant des objectifs de réduction de son empreinte carbone et en mettant en place des programmes de réduction de ses émissions à la fois dans ses opérations directes et dans sa chaîne d'approvisionnement.

La note de transparence évalue l'exhaustivité et la qualité de la réponse de l'entreprise. Son objectif est de donner une vision globale sur la manière avec laquelle l'entreprise a répondu aux questions du CDP de façon structurée. Une note de transparence élevée signale que l'entreprise a fourni des informations détaillées concernant la mesure et la gestion de son empreinte carbone, sa stratégie vis-à-vis du changement climatique ainsi que les processus et les résultats de l'analyse des risques à cet égard.

Les entreprises les mieux notées pour leur performance et/ou leur transparence intègrent la liste A (niveau A de performance) et/ou le Climate Disclosure Leadership Index (CDLI). Les notes publiques sont disponibles dans les rapports du CDP, via les terminaux Bloomberg, Google Finance et le site du Deutsche Boerse.

En 2015, la méthodologie relative au changement climatique a été revue afin de mettre l'accent sur l'action. Il en résulte qu'appartenir à la liste A traduit un meilleur alignement avec les exigences du scénario de changement climatique actuel.

Le CDP applique une politique sur les conflits d'intérêts très stricte pour de la notation qui est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.cdp.net/Documents/Guidance/2015/CDP-conflict-of-interest-policy.pdf>

Quels sont les critères de la liste A et du CDLI ?

Pour intégrer la liste A, une entreprise doit :

- ▼ Rendre public sa réponse et l'envoyer via le système en ligne du CDP
- ▼ Atteindre une note de performance supérieure à 85
- ▼ Obtenir la meilleure note de performance à la question 12.1a (performance absolue d'émissions) concernant la réduction des émissions de gaz à

effet de serre grâce à des actions au cours de l'année écoulée (4 % ou plus en 2015)

- ▼ Transmettre les chiffres bruts à la fois pour le Scope 1 et le Scope 2
- ▼ Obtenir la meilleure note pour la vérification des émissions de Scope 1 et de Scope 2

Enfin le CDP se réserve le droit d'exclure de la liste A, n'importe quelle des entreprises si un élément de sa réponse ou une information publique remet en cause son inclusion dans cette liste.

Note: les entreprises qui atteignent une note de performance suffisante pour appartenir à la liste A mais qui ne satisfont pas l'ensemble des autres critères pour faire partie de cette liste sont classées de Niveau A- mais exclues de la liste A.

Pour intégrer le CDLI, une entreprise doit :

- ▼ Rendre public sa réponse et l'envoyer via le système en ligne du CDP
 - ▼ Atteindre une note de transparence parmi le top 10 % de la population de l'échantillon régional*
- *Note : il s'agit en général de 10 % bien que parfois, le seuil de l'appartenance au CDLI soit basé sur d'autres critères selon les régions. Veuillez-vous référer aux rapports locaux pour obtenir une confirmation.

En prenant en compte la forêt et l'eau en 2015 puis le changement climatique et la chaîne d'approvisionnement en 2016, le CDP présente les notes selon une approche qui illustre la responsabilité environnementale. Chaque entreprise sera classée selon les critères suivants :

- ▼ La transparence mesure l'exhaustivité de la réponse fournie par l'entreprise
- ▼ Le niveau de sensibilité mesure dans quelle proportion l'entreprise appréhende les enjeux environnementaux, les risques et les impacts associés à son activité
- ▼ La gestion traduit dans quelle mesure l'entreprise a mis en place des actions, des règles et des stratégies pour traiter les questions environnementales
- ▼ Le leadership observe les initiatives d'entreprises qui incarnent des bonnes pratiques concernant la gestion de l'environnement

Nous pensons que cette approche sera plus claire et facile à comprendre pour les entreprises, les investisseurs et les différentes parties prenantes. Les notes eau et forêt vont suivre cette nouvelle approche de présentation en 2015, tandis que la nouvelle méthodologie de notation pour le changement climatique sera disponible en février 2016 et les résultats associés fin 2016.

Excellence Climat

Liste A

Parmi 137 entreprises, on note neuf leaders qui obtiennent une note A sur l'échantillon Benelux et France. Leurs émissions cumulées représentent 2,1 Mt CO₂e. Deux entreprises rejoignent la Liste A cette année. La progression la plus rapide revient à la Foncière des Régions, dont la note passe de C à A, alors qu'Alcatel-Lucent passe de B à A. Les performances des entreprises qui constituent la Liste A sont contrastées par rapport à l'évolution globale de l'ensemble de l'échantillon, qui globalement passe de B à C depuis l'an passé.

La performance écologique des entreprises est un concept à plusieurs facettes. C'est pour cela que la méthodologie du CDP prend en compte de nombreux indicateurs de performance. Cependant, l'élément clef pour une stratégie de sauvegarde du climat est la réduction des émissions. Pour atteindre le rang A, les entreprises doivent réduire leurs émissions dans le Scope 1 et/ou le Scope 2 d'au moins 4% par rapport à l'année dernière.

Le plus gros émetteur dans le rang A – Philips – a réduit ses émissions de 6 % grâce à des programmes d'économie d'énergie continus sur les sites de production, la centralisation des usines, l'optimisation de l'espace sur les sites et en augmentant la proportion d'énergies renouvelables.

Atos a atteint la plus grande baisse de ses émissions (35 % de réduction pour le Scope 1 et le Scope 2), essentiellement grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables dans ses centres de données. Par exemple, le centre de données de Tenerife fonctionne aujourd'hui à 100 % avec de l'énergie solaire ou éolienne. De plus, Atos a consolidé son réseau de centres de données et mis en place des locaux sur la base de nouvelles technologies afin de réduire leurs consommations.

Schneider Electric a réduit ses émissions de 12 %, via son programme Energy Action, un programme interne qui valorise une meilleure utilisation de l'énergie sur plus de 300 sites (soit plus de 80 % de sa consommation mondiale) à travers des solutions de gestion locale de l'énergie.

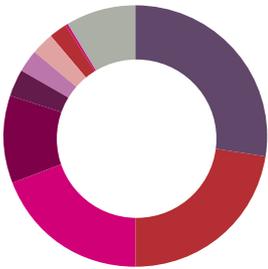
ING Group a réussi à réduire ses émissions de 9 % grâce à des investissements dans les énergies renouvelables. Par exemple, ING Allemagne fonctionne intégralement grâce aux énergies renouvelables et ING a augmenté l'utilisation d'énergies renouvelables en Pologne et Turquie.

Entreprise	Niveau de performance	Transparence	Années en Liste A
Finance			
Foncière des Régions	A	99	1
ING Group	A	100	2
Technologies de l'information			
Alcatel - Lucent	A	100	1
Atos SE	A	100	3
Industrie			
Royal Philips	A	100	3
Schneider Electric	A	100	5
Royal BAM Group nv	A	100	2
Télécommunications			
*Proximus	A	99	3
Biens de consommation courante			
L'Oréal	A	99	3

*précédemment Belgacom

Emissions de scope 1 & 2 des entreprises de Liste A

- Royal Philips
- Alcatel Lucent
- Schneider Electric
- Royal BAM Group nv
- Atos SE
- ING Group
- Proximus
- Foncière des Régions
- L'Oréal



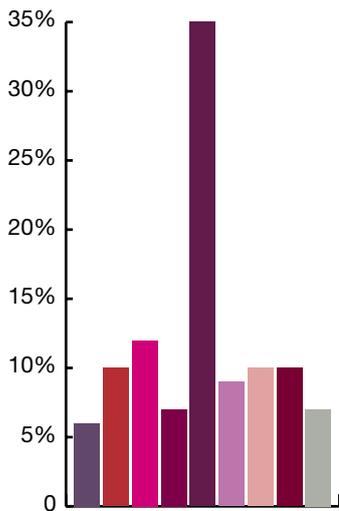
Des réductions d'émissions notables ont également été atteintes par des entreprises hors du rang A.

Parmi elles, EDF a atteint le rang A- et a réduit son taux d'émission de Scope 1 et Scope 2 de 16,6 % soit 13 Mt de CO₂e :

- EDF a modernisé sa flotte de centre d'énergie thermique et investi dans les sources d'énergie renouvelable : EDF Energies Nouvelles a atteint un nouveau record en 2014 avec plus de 2,2 gigawatts d'énergie renouvelable.
- L'entreprise d'énergie a amélioré la sécurité et la disponibilité des centrales nucléaires françaises, en mettant en place un contrôle efficace des coupures, réduisant le nombre de jours de coupure de plus de la moitié (9 jours contre 20 jours en 2014).
- Les filiales d'EDF à travers le monde ont réduit leur émission en améliorant l'efficacité des centrales à charbon, modernisant les turbines, remplaçant les combustibles comme l'essence ou le charbon par du gaz naturel.

Cet exemple illustre comment les acteurs majeurs de l'énergie peuvent réduire de manière significative leurs impacts sur le climat. Il est capital que ce type de d'entreprises mette en place ces actions écoresponsables.

Taux de réduction des émissions grâce à des initiatives de réduction



En tant qu'acteur mondiale dans la distribution d'énergie, nous pensons sincèrement que nous devons avoir un rôle modeste sur nos sites Schneider Electric. Nous voulons que le monde sache que nous prenons soin de la planète, en contribuant à un futur écologique et durable, et que nos solutions de gestion de l'énergie nous aident à mettre en œuvre ces dires. En servant de laboratoire vivant, et en créant un environnement où nos employés peuvent développer des méthodes de réduction d'énergie, nous contribuons à créer un monde plus propre.

Schneider Electric



En 2014, 77 % de l'électricité utilisée par ING à travers le monde était issue de sources renouvelables.

ING Group



Qu'est-ce qui différencie les différents chefs d'entreprises du CDP ? Comment définissent-ils leur agenda pour le développement durable ?

En tant que société de télécommunications d'avant-garde, Proximus saisit l'opportunité de jouer un rôle majeur dans la transition vers une société à bas carbone. Nous nous sommes engagés à réduire notre empreinte environnementale de façon significative, à accompagner nos clients à abaisser la leur, et à développer une prise de conscience auprès de nos multiples partenaires. Depuis 2007, nous avons déjà réduit nos émissions de CO₂ de 68%, et notre ambition est d'atteindre 70% de réduction en 2020.

Proximus

Les différents dirigeants se distinguent en définissant des objectifs en lien avec la science du climat et mettant en place une stratégie à long terme. Ils voient le défi climatique comme une opportunité pour lancer des innovations au sein de leur entreprise, ciblant les investissements pour la réduction des émissions dans la définition des produits plutôt que juste l'efficacité opérationnelle. Dernièrement, ils ont mis au point des stratégies métiers pour réduire le risque lié aux ressources et découpler la réussite de leur entreprise des émissions de GES.

Objectifs

Tous les dirigeants ont des objectifs de réduction des émissions et plus de la moitié d'entre eux sont des objectifs à la fois en relatif et en absolu. Parmi les entreprises restantes, seul 25 % ont des objectifs soit en relatif soit en absolue et les 25 % restant n'ont pas d'objectifs définis.

Les objectifs de L'Oréal étaient particulièrement ambitieux : ils visaient à réduire les émissions de leurs usines et leurs centres de distribution de 50 % entre 2005 et 2015. Cet objectif a été atteint alors que le volume de production a augmenté de 22 %. Le groupe vise maintenant une réduction supplémentaire de 60 % à horizon 2020.

L'Oréal croit fermement que la diminution de la consommation est l'un des principaux leviers pour la réduction des émissions de CO₂. Toutes les nouvelles constructions doivent respecter les standards les plus stricts (standards de développement durable pour le BTP comme LEED, HQE, BREEAM).

L'efficacité énergétique des sites existants a également été améliorée. La refonte des processus, l'installation de LED, l'isolation, la récupération de

chaleur, l'amélioration de l'efficacité de la production – ces efforts ont permis de réduire la consommation en kWh dans les usines et les centres de distribution de 30 % entre 2005 et 2014. En 2014, pour pousser son engagement plus loin, L'Oréal a initié un programme de certification pour la norme ISO50001 (amélioration continue de la performance énergétique) et l'usine de Sicos en France a été le premier site certifié en 2014. De plus, L'Oréal continue d'élargir et de compléter sa stratégie d'utilisation d'énergie renouvelable. Grâce à cette approche proactive, cinq usines du groupe (Burgos, Settimo, Rambouillet, Libramont et Yichang) et un centre de distribution (DC Australie) ont déjà atteint une empreinte carbone neutre, ou l'atteindront d'ici 2015.

Initiatives

Les dirigeants ont concentrés leurs efforts sur l'innovation métier plutôt que d'optimiser les opérations. Plus de 80 % des entreprises ayant répondu aux questionnaires ont indiqué que leurs offres ou leurs services permettaient à leurs clients et fournisseurs de réduire leurs émissions de GES. De plus, les dirigeants ont augmenté de manière significative leurs investissements sur la mise au point de gamme de produit faible en carbone.

En 2014, Philips a investi 463 millions d'euros en Innovation Verte, et l'entreprise continue d'investir dans des technologies d'économie d'énergie, dans le contrôle de l'éclairage et dans des produits hospitaliers plus efficient dans la consommation d'énergie. Ceci a permis de réduire la consommation électrique des produits vendus par Philips et donc les émissions de carbone sur toute la durée de vie des produits.

Types d'objectifs

- Absolu et relatif
- Réduction en absolu

- Efficacité énergétique
- Sans objectif



ING Groenbank fournit des prêts pour les projets de préservation de l'environnement, dans le cadre du programme de fiscalité éco-responsable hollandais. De tels projets concernent les énergies renouvelables, le développement de la nature, l'agriculture écologique, la construction et la rénovation durable. En 2014, le budget d'ING Groenbank pour les projets écologiques représentait 836 millions d'euros, dont 244 millions d'euros de prêt, pour une réduction de 0,6 millions de tonnes de CO₂e sur l'année.

Afin de soutenir l'innovation, les dirigeants ne se concentrent pas seulement sur l'augmentation des volumes et la réduction des coûts à travers une meilleure efficacité de la chaîne logistique, des usines et des processus. Ils s'occupent maintenant de repenser les produits et les services de A à Z, pour se préparer aux inévitables futures limitations de ressources. Pour cela, il est nécessaire de recycler les déchets, de repenser la gestion des ressources et en même temps, améliorer la qualité, les prix et la disponibilité des services ou des produits. Ceci est atteignable grâce à un modèle basé sur la durabilité, le renouvellement, le recyclage, l'amélioration, le partage de capacité et la dématérialisation. Ainsi, la croissance est découplée de l'utilisation des ressources rares, et contribue à diminuer l'impact carbone.

Les technologies digitales sont un levier clef pour découpler la consommation de ressources et l'émission de carbone de la croissance. Selon l'étude SMARTer 2030 de GeSI, les technologies d'information et de communication (ICT) peuvent permettre une réduction de 20% des émissions

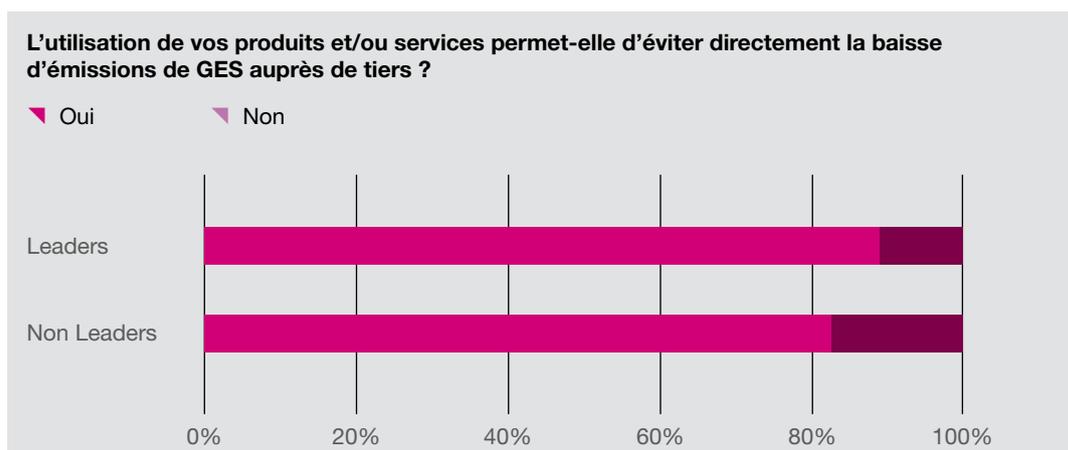
mondiale de CO₂e d'ici 2030, par rapport à 2015. Ceci montre qu'il n'est pas nécessaire de faire un choix entre une économie et la protection de l'environnement.

Dans un autre sondage mené en 2014 sur 120 cas, Accenture a identifié 5 modèles économiques circulaires sous-jacents qui permettent l'amélioration de la gestion des ressources de manières innovantes⁴ (voir schéma page suivante).

Les réponses aux CDP cette année ont montré que les entreprises développent des nouvelles initiatives de modèles économiques dans le cadre d'une stratégie de durabilité et de sauvegarde du climat. Certaines entreprises hors du rang A ont également mis en place ce type d'initiatives (exemple : Veolia, KPN, DSM, AkzoNobel), mais chacune des entreprises du rang A ont investi pour mettre en place un ou plusieurs modèles d'économies circulaires. Passé d'une économie linéaire à une économie circulaire permet de nombreuses opportunités :

Recyclage des ressources : en 2014, le groupe Royal BAM a réussi à recycler 88,6 % de ses déchets en matériaux de construction, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à 2013. L'entreprise étudie des opportunités afin de trouver un meilleur moyen de gérer les 11,4 % de déchets restant, autre que l'incinération ou l'enfouissement.

	Investissement en conception de produits	Réduction d'émissions en conception de produits	Investissements en initiatives internes	Réductions d'émissions en initiatives internes
Leaders	154,3 millions d'EUR	1,2 t	7,56 millions d'EUR	0,02 Mt
Non-Leaders	0,5 million d'EUR	0,8 Mt	52,8 millions d'EUR	0,68 Mt



3 http://smarter2030.gesi.org/downloads/Full_report2.pdf



Notre ambition est de progressivement découpler le service que nous délivrons à nos clients de notre consommation d'énergie et de ressources. Nous sommes devenus 13 % plus efficace dans notre gestion de l'énergie et avons réduit de 16 % nos émissions de CO₂ dans le domaine du transport sur les 3 dernières années. Pour nos consommateurs, nous sommes fiers que 79 % de nos offres soient classées Green PremiumTM, ce qui signifie une meilleure transparence et un respect de l'environnement accru.

Schneider Electric



Etendre la durée de vie des produits : Proximus attache une grande importance à la récupération de téléphones mobiles. Cela permet non seulement de donner un accès simple et bon marché à la communication moderne, mais est également bénéfique pour l'environnement. Le recyclage ou la récupération d'appareils mobiles permet à l'entreprise de réduire sa consommation de ressources et d'énergie lors de la production ou le remplacement d'un nouveau produit, et offre de nouveau accès à la téléphonie mobile pour des clients qui ne peuvent pas s'offrir des appareils neufs. Ils ont mis en place un programme de recyclage de téléphone, qui, en collaboration avec les actions de GoodPlanet Belgique (centré sur les écoles), a permis de récupérer 70 000 téléphones à date.

Consommation à la demande : Philips a mis en place un service d'éclairage à la demande. Philips paye les coûts d'installation et compense ces frais grâce aux performances du contrat (économies d'énergie).

Alcatel-Lucent dispose d'un secteur de recherche, Bell Labs, qui confirme que la consommation énergétique du réseau est l'un des défis industriels majeurs auquel leurs clients doivent faire face. Le développement de nouvelle technologie plus efficiente en terme d'énergie est primordiale afin d'éviter une hausse des coûts opérationnels pour les fournisseurs. Un autre élément clefs est l'accès à des sources d'énergie fiables et stables. Les scientifiques, chercheurs et ingénieurs du Bell Labs à travers le monde travaillent sur des projets écologiques. 10 % des brevets sont liés à des innovations écologiques et énergétiques. Et il ne s'agit là uniquement de quelques exemples d'entreprises qui essaient de « faire plus avec moins ».

En pratique, les résultats montrés par certaines entreprises du rang A (L'Oréal, Atos, Schneider Electric, ING et Royal BAM) prouvent que la croissance économique est possible la réduction des émissions de CO₂ et la sauvegarde du climat.

Accenture Modèles économiques

Approvisionnement circulaire

Fournir des énergies renouvelables, des matériaux d'origine biologique ou recyclables pour remplacer ceux ayant un cycle de vie unique.

Extension de la durée de vie des produits

Allonger la durée du cycle de vie des produits en les réparant, les mettant à jour ou en les revendant.

Le produit comme un service*

Proposer l'accès au produit en gardant la propriété pour internaliser les bénéfices de la productivité d'une ressource circulaire.

Récupération des ressources

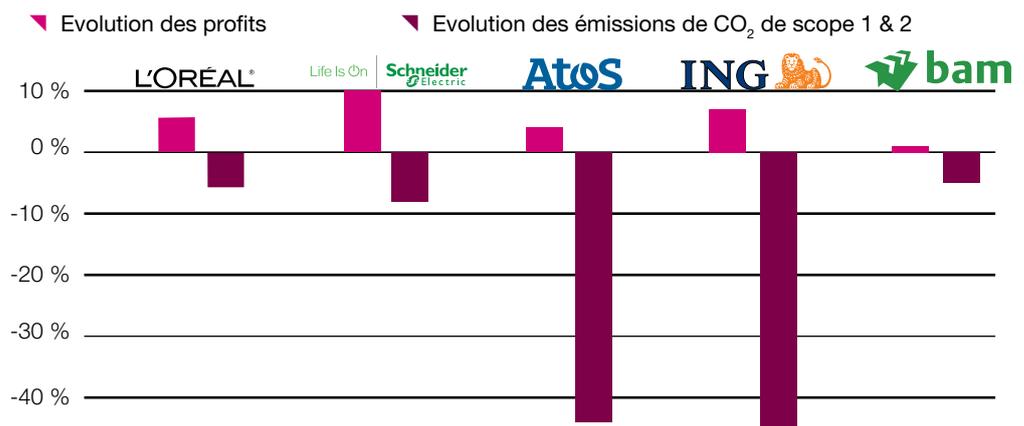
Récupérer des ressources ou de l'énergie utiles à partir de produits rejetés ou de sous-produits.

Plate-formes collaboratives

Permettre une plus vaste utilisation des produits en partageant l'usage, l'accès ou la propriété.

*Peut être appliqué à tous les niveaux de la chaîne de valeurs.

Evolution des émissions par rapport au chiffre d'affaires entre 2012 et 2014



4 https://www.accenture.com/t20150523T053139_w/us-en/acnmedia/Accenture/Conversion-Assets/DotCom/Documents/Global/PDF/Strategy_6/Accenture-Circular-Advantage-Innovative-Business-Models-Technologies-Value-Growth.pdf#zoom=50

Transparence climat

Amélioration d'année en année

Chaque année, la qualité du reporting sur le climat en France et au Benelux ne cesse de s'améliorer. Le score moyen concernant la transparence, pour les 137 entreprises participantes à l'enquête, a augmenté, passant de 82 en 2014 à 87 en 2015. En 2015, 19 entreprises françaises et de la zone Benelux figurent dans le Climate Disclosure Leadership Index. Compte tenu de l'amélioration

globale sur la transparence des entreprises, l'index recense cette année toutes les entreprises qui ont atteint la note maximale de 100. Pour la 3^{ème} année consécutive, Royal Philips est parvenu à obtenir le score maximal, grâce à un reporting détaillé et une compréhension approfondie de l'impact du changement climatique sur ses activités.

Entreprise	Score de transparence	Groupe de performance
Biens de consommation cyclique		
PSA Peugeot Citroën	100	A-
Renault	100	A-
Biens de consommation courante		
Heineken NV	100	B
Banques, assurances, immobilier et services financiers		
ING Group	100	A
Gecina	100	C
Industrie		
Royal Philips	100	A
Schneider Electric	100	A
Royal BAM Group nv	100	A
Bic	100	A-
Arcadis	100	B
Bouygues	100	B
Technologies de l'Information		
Alcatel - Lucent	100	A
Atos SE	100	A
Alten	100	B
Sopra Steria Group	100	B
Matériaux		
AkzoNobel	100	B
Télécommunications		
Koninklijke KPN NV (Royal KPN)	100	B
Services aux collectivités		
EDF	100	A-
ENGIE*	100	A-

*précédemment connu sous le nom de GDF Suez

Profil : Renault, biens de consommation



En tant que constructeur automobile d'envergure mondiale ayant un engagement de longue date en faveur du développement durable, chez Renault nous avons conscience de la contribution de l'industrie des transports au changement climatique et de notre responsabilité à jouer un rôle actif pour le limiter. Nous souhaitons un accord international pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 2°C à l'horizon 2100 et soutenons pleinement la conférence COP21 de Paris, dont Renault est un partenaire officiel.

Depuis 2011, l'alliance Renault-Nissan ouvre la voie du marché de masse des véhicules électriques avec une part de marché globale de 50 % correspondant à 250 000 unités vendues. Le véhicule électrique représente une solution efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité automobile car son empreinte carbone, de moitié inférieure à celle liée aux véhicules à combustion interne vis à vis du mix énergétique européen actuel, diminue d'autant à mesure que la part des énergies renouvelables augmente.

Nous nous sommes engagés sur une réduction annuelle de 3 %, de 2010 à 2016, concernant l'empreinte carbone du cycle de vie de nos véhicules, en améliorant en permanence l'efficacité énergétique de nos produits et de nos opérations, en développant les renouvellements sur sites, en réduisant les émissions de CO₂ liées aux activités de logistique et en appliquant les principes d'économie circulaire comme l'utilisation à grande échelle de matériaux recyclés, le recyclage de véhicules usagés et la remise à neuf de pièces usées.

GROUPE RENAULT



Finance Climat

La Finance Climat & les Entreprises

Quand le changement climatique deviendra un enjeu déterminant pour la stabilité financière, il sera peut-être déjà trop tard

Mark Carney
Gouverneur de la Banque d'Angleterre
29 Septembre 2015

Les gouvernements des Parties devront adopter un accord contraignant pour la réduction des émissions de GES en Décembre 2015 à Paris.

Les instruments financiers s'établissent de plus en plus comme des moteurs essentiels du changement dans l'effort global pour la protection du climat. En effet, les marchés financiers sont en profonde mutation : Ils ont commencé l'intégration des risques environnementaux et climatiques. Depuis sa création en 1996, le marché mondial du carbone a gagné en importance, et les compagnies du monde entier intègrent le financement climatique dans leur business. Cette tendance se reflète dans les données du CDP, le nombre d'entreprises déclarant utiliser un prix carbone ayant triplé en un an : plus de 1000 entreprises à travers le monde ont adopté un prix interne sur le carbone ou vont le faire dans les prochaines années. Dans la région France & Benelux seul, 51 sont recensées.

Prix Carbone

La tarification du carbone pourrait être un outil important dans la transition vers une économie décarbonée.

Pour mieux comprendre les différentes utilisations et les résultats qui peuvent être obtenus en donnant un prix au carbone, différents niveaux de prix ont été définis fournissant un langage commun pour base de discussion⁵.

- Subventionné** : un prix négatif du carbone est utilisé par les gouvernements pour stimuler la consommation de combustibles fossiles et rendre les alternatives à faible intensité carbonique moins économiquement viable.
- Introductif** : jusqu'à 20 \$. La plupart des systèmes commencent dans cette catégorie. Elle permet aux gouvernements de clarifier les politiques et de percevoir des recettes. Ce niveau est utile, mais non viable sur le long terme.
- Opérationnel** : Gamme de 20 \$ à 50 \$. Dans cette catégorie, le prix du carbone permet des changements structurels pour la transformation économique. Les taxes sur le carbone et les échanges d'émissions génèrent des revenus importants.
- Transformationnel** : entre 50 \$ et 80 \$. Les systèmes utilisant cette catégorie dessinent un avenir faible en carbone. Ils sont une suite aux progrès réalisés dans la catégorie opérationnelle.

- Ciblé** : supérieur à 80 \$. Dans des circonstances particulières, ce niveau peut soutenir des objectifs politiques spécifiques tels que l'élimination de certaines sources de carburant.

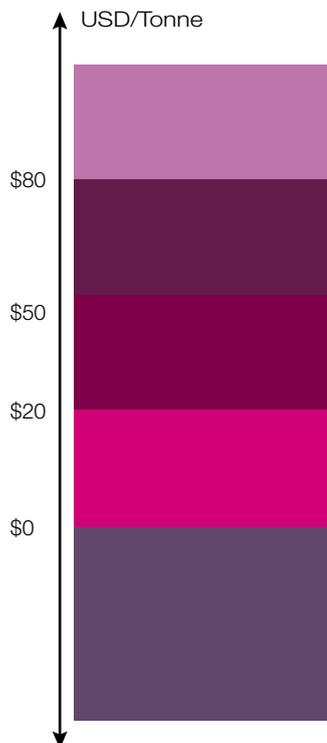
Aujourd'hui, 12 % des émissions annuelles de GES sont couvertes par des politiques de prix carbone dans 39 pays et 23 régions.

- Sur les 137 réponses au CDP analysées dans ce rapport, seulement 24 entreprises (18 %) utilisent un prix carbone en interne pour les calculs de faisabilité / RSI. Parmi elles, 17 sont françaises, six sont néerlandaises et une est belge. Huit ont publié les prix utilisés pour le calcul.
- 27 entreprises envisagent d'adopter un prix carbone interne dans les 2 prochaines années.
- La majorité des entreprises participantes (82 ou 60 %) ont répondu qu'elles ne prévoient pas de le faire dans les 2 prochaines années. Ces 82 entreprises émettent chaque année 233 Mt CO₂e, soit 28 % de l'ensemble des émissions déclarées dans la région France - Benelux. Parmi ces 82 entreprises, Arcelor Mittal à elle seule est responsable de 82% de ces 233 Mt CO₂e.
- Toutes les entreprises du secteur des utilities, représentant 243 Mt CO₂e (29 % de toutes les émissions) utilisent déjà un prix carbone en interne.

Dans la région France-Benelux, le prix carbone varie de 10 € par tonne de CO₂e (Société Générale – introductif) jusqu'à 109 € par tonne métrique (AkzoNobel – ciblé, pour des cas spécifiques).

Niveaux de prix carbone

- Subventionné
- Introductif
- Opérationnel
- Transformationnel
- Ciblé



⁵ See Carbon Pricing Pathways report by CDP and We Mean Business

18%

des entreprises utilisent un prix carbone en interne

AkzoNobel, un exemple de processus d'investissement durable

Pour assurer le succès de l'entreprise – et celui de nos clients – nous devons créer plus de valeur à partir de moins de ressources et sommes engagés à faire plus avec moins. Par conséquent, l'ensemble de nos investissements majeurs (> 5 millions d'euros) nécessitent en plus de l'évaluation financière, une évaluation de la viabilité. Cela implique des évaluations à différentes étapes de l'élaboration du projet. Lors de la demande de financement, les propositions doivent évaluer l'impact carbone tout au long de la chaîne de valeur. Cette analyse est examinée par des experts en la matière qui reportent au Comité Exécutif.

Un exemple récent est la proposition de se fournir en vapeur « renouvelable » à partir d'une usine de biomasse située à proximité de l'un de nos sites de production aux Pays-Bas. Les bénéfices sur l'empreinte carbone ont été quantifiés et communiqués en même temps que les impacts financiers pour soutenir nos objectifs de stratégie en développement durable Planet Possible. En conséquence, AkzoNobel a signé un accord pluriannuel visant à acheter la vapeur durable générée par le fournisseur d'énergie néerlandais Eneco. Ce partenariat contribuera à réduire les émissions de CO₂ de l'entreprise de plus de 100 000 tonnes par an.

Green Bonds

Analyse du marché mondial des obligations vertes par le Crédit Agricole CIB:

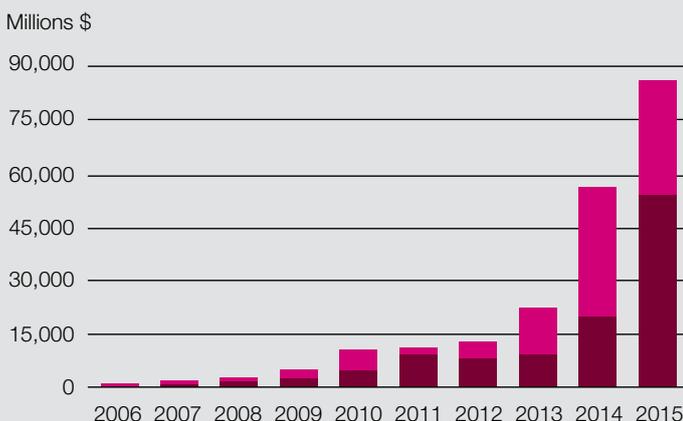
Le marché des obligations vertes permet de financer des projets environnementaux de manière transparente et a connu une croissance très rapide au cours des 3 dernières années: Entre 2012 et 2014, il a triplé chaque année. Outre les principaux acteurs publics, les entreprises sont de plus en plus impliquées, avec environ un quart des émissions mondiales couvertes par des obligations vertes. Ces dernières restent cependant encore limitées à côté des 1200 milliards de dollars d'investissement annuel nécessaire pour limiter le réchauffement climatique.

Malgré cet exceptionnel potentiel de croissance, le niveau d'investissement de 100 milliards de dollars en obligations vertes envisagé par la Climate Bond Initiative pour 2015 risque de ne pas être atteint.

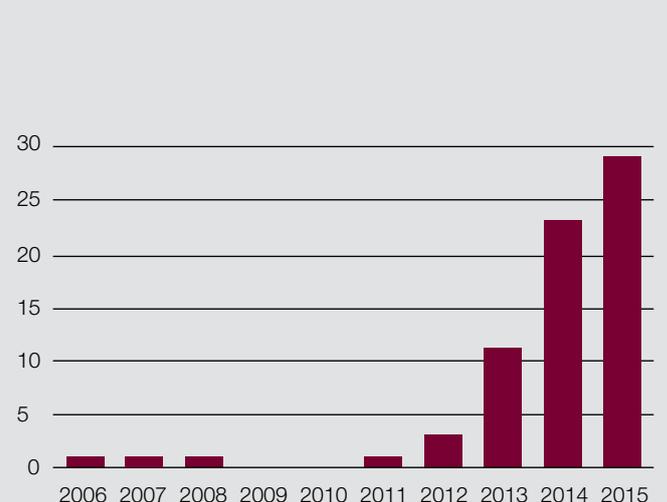
En effet, les obligations vertes sont encore confrontées à certaines réticences empêchant leur croissance, telles que les difficultés pour définir les projets à soutenir et pour établir la traçabilité et auditer ces projets, les coûts élevés de ces obligations, etc. Pour contourner certaines de ces contraintes et promouvoir la transparence, la clarté et l'intégrité, des grands principes pour ces obligations vertes ont été édités. Ils fournissent des lignes directrices utiles aux émetteurs, aux investisseurs ainsi qu'aux souscripteurs. Ils contribuent à un élargissement de l'utilisation des obligations vertes, une réduction de leurs coûts et à l'amélioration de la sécurité du marché.

Croissance des encours de Green & Sustainability Bonds

▼ Emis sur les années précédentes ▼ Emis durant l'année



Nombre d'émissions de Green Bonds & Sustainability Bonds (taille minimale de \$500m)



D'autres avantages pourraient être obtenus grâce à une diversification des acteurs actifs sur le marché des obligations vertes, notamment par une participation d'entreprises dans des secteurs industriels plus diversifiés. Les grands émetteurs de carbone, en particulier les industries électro-intensives, ont un rôle clé à jouer dans le développement du marché des obligations vertes, à travers lequel ils pourraient réduire leurs propres impacts environnementaux.

Trading System (ETS) est utilisé et couvre 45 % des émissions de GES de l'UE⁶.

Parmi les 137 réponses au CDP analysées dans ce rapport, 43 entreprises (31 %) déclarent participer à un système de bourse du carbone. 19 d'entre elles ont émis ou acheté des crédits carbone.

141 Mt CO₂e ont été alloués et des droits d'émissions pour 1296 Mt CO₂e ont été achetés.

Bourse du carbone

La bourse du carbone est un système de négociation et d'échange d'émissions carbone. La quantité de GES émis est limitée (par un plafond) et sera réduite au fil du temps. Les entreprises reçoivent des quotas d'émission et peuvent les échanger, les revendre ou en acheter d'autres si nécessaire. Réaliser des projets de réduction d'émissions carbone à travers le monde permet d'acheter plus de crédits.

Cette approche de marché permet de contrôler et de réduire les émissions grâce à des incitations économiques. Dans l'Union Européenne, l'Emissions

Afin de minimiser les impacts environnementaux et soutenir les efforts visant à réduire les émissions de carbone, Atos compense ses émissions de CO₂ en fournissant des crédits carbone. Depuis 2010, Atos a compensé les émissions de CO₂ de ses propres centres de données à travers le monde, fournissant ainsi un hébergement neutre en carbone pour ses clients. Grâce à cette initiative, ces derniers peuvent déclarer « zéro » émissions de Scope 3 (autres émissions indirectes) dans leurs rapports annuels pour les services hébergés par Atos.

Pour obtenir des crédits carbone, Atos a choisi d'encourager le développement de la production d'électricité renouvelable en finançant des projets dans l'éolien. Les parcs éoliens sont situés en Inde, où Atos est bien établi (plus de 10 % des salariés d'Atos). Atos sélectionne des compensations carbone certifiées par les meilleurs standards internationaux tels que VCS (Verified Carbon Standard) ou Gold Standard.

ATOS

6 source : Commission Européenne – EU ETS Fact Sheet - http://ec.europa.eu/clima/publications/docs/factsheet_ets_en.pdf

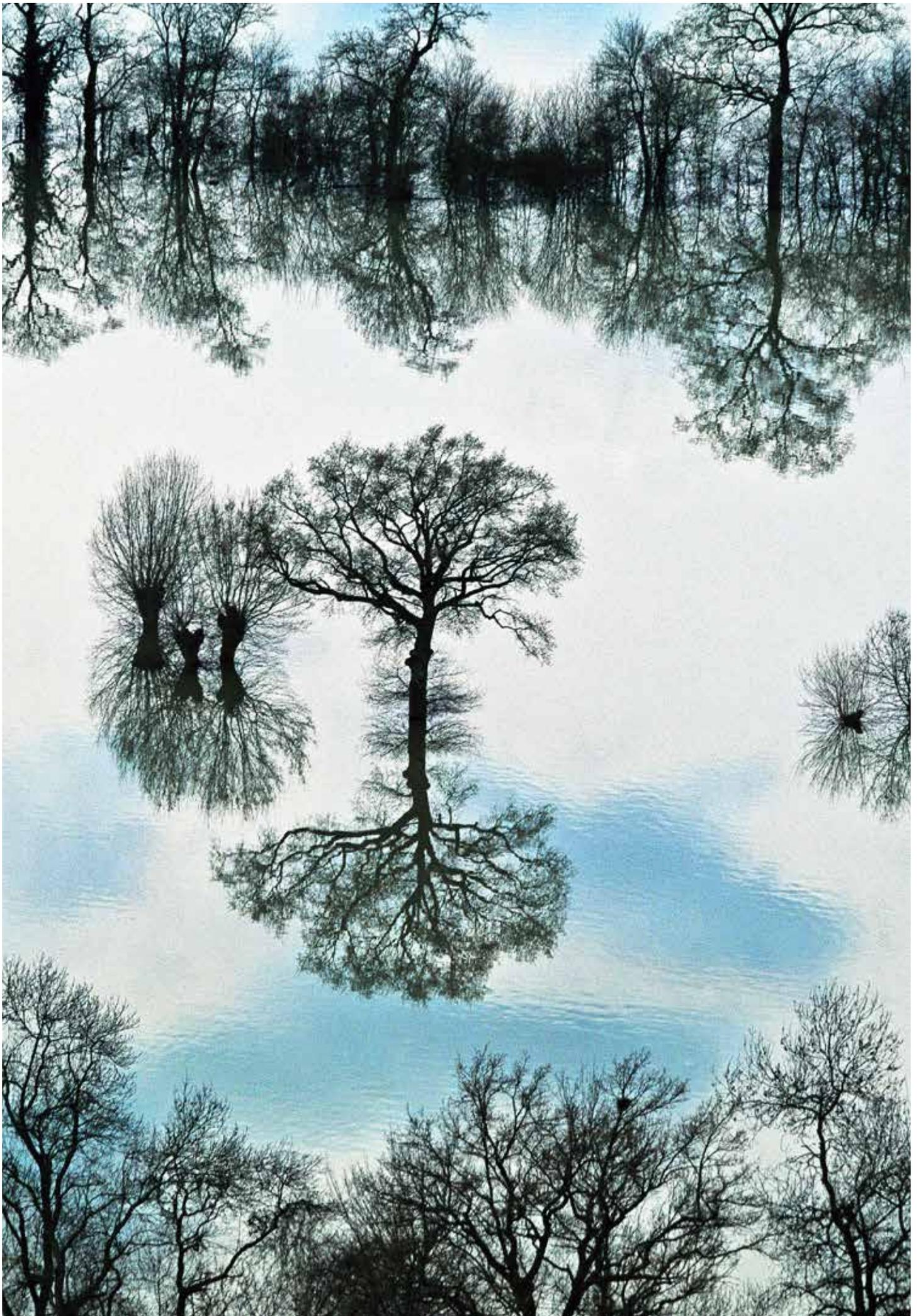


Photo © Yann Arthus-Bertrand Arbres au milieu des eaux près de Taponas, Rhône, France.

30

Investisseurs dans la région France-Benelux ont signé le Montreal Pledge (parmi 101 dans le monde)

Les investisseurs ont un rôle majeur dans les actions en faveur du climat. Dans les coulisses, ils sont déjà à pied d'œuvre, en rejoignant des initiatives de décarbonisation globales et en modifiant leurs portefeuilles.

La décarbonisation est le processus par lequel les investisseurs réduisent l'empreinte carbone de leurs portefeuilles d'investissements⁷ et les alignent à l'objectif 2°C. La première étape de cette approche est de calculer l'empreinte carbone des investissements, puis de la rendre public et enfin de travailler à sa réduction en s'éloignant des activités hautement émettrices. Les investissements doivent ensuite cibler des activités, des actifs et des technologies à bas niveau de carbone.

L'incertitude politique publique et des actifs bloqués sont une source majeure de risque que les investisseurs ne peuvent plus ignorer.

Cependant, Carbon Tracker Initiative⁸ a révélé que les réserves de combustibles fossiles dépassent largement le budget carbone qui permettrait de limiter le réchauffement climatique à 2°C. En dépit de cela, 674 milliards de dollars ont été investis l'année dernière dans l'exploration pétrolière et gazière. Compte tenu des nouvelles réglementations gouvernementales limitant les émissions de CO₂, ces investissements pourront être perdus, et devenir des actifs bloqués. Les investisseurs doivent être conscients des risques présentés par leurs portefeuilles à cause de l'incertitude des politiques publiques et des actifs bloqués. L'incertitude des politiques publiques et ces actifs bloqués sont une source majeure de risque que les investisseurs ne peuvent plus ignorer.

Les investisseurs ont l'occasion de démontrer qu'ils peuvent être des modèles pour la décarbonisation, grâce à la réallocation de capitaux en fonction des émissions de GES, réduisant ainsi leur exposition aux risques liés au climat.

Montreal Carbon Pledge⁹

En signant le Montréal Carbon Pledge, les investisseurs s'engagent à mesurer annuellement et communiquer publiquement l'empreinte carbone de leurs portefeuilles d'investissement (rapport annuel, site Web, etc.).

Mesurer et publier l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissement est la première étape pour la compréhension des risques que le changement climatique représente et la décarbonisation.

Portfolio Decarbonization Coalition (PDC)¹⁰

Le but de la PDC est de centraliser, documenter, et présenter, les actions actuelles et futures pour la décarbonisation à travers le monde, quelles que soient les approches (engagement, désinvestissement, ainsi que les techniques telles que la « sélection négative », etc.). L'objectif de PDC est de décarboner au moins 100 milliards de dollars en investissement institutionnel avant la COP 21.

Les stratégies d'investissement peuvent être actives ou passives, par l'intermédiaire de reproduction d'indices bas-carbone ou en lignes avec le climat.

Le PDC met en place une masse critique d'investisseurs qui développent des portefeuilles d'investissements respectueux du climat, ce qui devrait conduire à des impacts significatifs dans la réduction des émissions de GES.

Low Carbon Investment (LCI)¹¹

Investir dans des actifs à bas carbone montre que les investisseurs contribuent à une transition vers un futur décarboné. Les propriétaires de biens investissent dans des actifs à faibles émissions de carbone pour diminuer leurs risques d'exposition. Publier les capitaux investis dans les biens à faible taux de carbone peut inciter les entreprises à développer et à investir dans les technologies propres.

Les investisseurs participant au LCI doivent avoir investi ou s'être engagé à investir dans des actifs définis, à faible émission de carbone, notamment :

- ▼ Agriculture et forêt,
- ▼ Bâtiments (amélioration de l'efficacité énergétique, etc)
- ▼ Energie (solaire, éolien, etc)
- ▼ Obligations vertes
- ▼ Technologie de l'information et des communications (smart grids, etc)
- ▼ Fonds faible en carbone (fonds privés ou publics investissant à plus de 50 % dans le bas carbone)

7 L'empreinte carbone d'un portefeuille d'investissements est la somme des émissions des sociétés d'une part des émissions de chaque entreprise du portefeuille, proportionnelle à la quantité détenue dans le portefeuille

8 Unburnable Carbon 2013: Wasted capital and stranded assets – Carbon Tracker Initiative

Tous les chiffres sont datés du 28 octobre 2015.

Engagement actionnarial

De plus en plus, les investisseurs se joignent aux efforts et engagent les conseils d'administration vers une approche plus saine de la gestion de l'impact environnemental et climatique.

Aiming for A est un exemple d'initiative en ce sens. C'est une coalition britannique de propriétaires d'actifs qui demandent aux dix principales sociétés extractives et du secteur des utilités au Royaume-Uni à viser la note de A au CDP. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les propriétaires d'actifs soutiennent conjointement les entreprises dans leurs efforts pour améliorer leur réponse pour la transition bas carbone et atteindre la note maximale dans les critères du CDP. La gestion systémique du risque et de l'obligation fiduciaire collective pour se livrer à un changement transformationnel, permettra d'amplifier les voix des investisseurs à long terme et d'impliquer les bénéficiaires ultimes.

Ces initiatives des investisseurs privés sont encore à développer en France & au Benelux.

Exemple d'initiatives gouvernementales : la loi de transition énergétique française

Sur la route de Paris 2015, le gouvernement français a adopté une législation exemplaire pour l'environnement et la finance climatique. La loi de transition énergétique pour la Croissance verte publiée en août 2015, est une très ambitieuse première étape vers une économie plus verte.

- ▼ 40 % de réduction des émissions de GES d'ici 2030
- ▼ 50 % de réduction de la consommation d'énergie en 2050 (20 % en 2030)
- ▼ 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie d'ici à 2030
- ▼ 30% de réduction des énergies fossiles d'ici 2030 (par rapport à 2012)
- ▼ Réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique de 75 % à 50 %

Cette loi, notamment via l'article 173, aborde également les aspects financiers de la limitation du changement climatique. En effet, elle engage les acteurs financiers dans la transition énergétique:

- ▼ Les assureurs et réassureurs
- ▼ Les mutuelles de santé
- ▼ Les fonds de prévoyance
- ▼ Les sociétés d'investissement à capital variable, etc

Les acteurs financiers mentionnés ci-dessus seront tenus de publier dans leurs rapports annuels les moyens mis en œuvre pour la prise en compte des impacts environnementaux et sociaux de leurs investissements. En outre, ils seront tenus de divulguer leurs politiques d'investissement et la façon dont ils contribuent à la transition énergétique et environnementale.

Mesurer l'empreinte carbone des investissements est une étape cruciale pour atténuer le changement climatique. Définir les règles pour les investisseurs afin de publier l'empreinte carbone de leurs portefeuilles jette la lumière sur les impacts de leurs investissements en termes de CO₂ et contribue à l'élaboration de pratiques financières appropriées pour une économie faible en carbone.

9 <http://montrealpledge.org/>

10 <http://unepfi.org/pdc/>

11 <http://globalinvestorcoalition.org/introduction/>

Directive sur les rapports non-financiers (mise à jour)



Les nouvelles exigences réglementaires devraient être en ligne avec les meilleures pratiques existantes pour la transparence des entreprises. Pour ne pas se limiter à un enjeu de conformité, il est important de promouvoir la cohérence des informations communiquées aux investisseurs et de réduire la fardeau déclaratif pour les entreprises..

Steven Tebbe
Managing Director
CDP Europe

Le 29 septembre 2014, le conseil de l'Union Européenne a approuvé la directive sur la divulgation des informations non financières pour plusieurs grandes entreprises « d'intérêt public » de plus de 500 employés. Cette directive doit être renforcée en 2017 dans le cadre des directives européennes de comptabilité et sont déjà en cours de mise en place dans les pays de l'Union Européenne.

Sommes-nous dans les temps ?

Les états membres disposent d'un degré de flexibilité sur des points spécifiques, comme l'interprétation du texte de la directive, les moyens de stockage et de vérification des données, le choix des entreprises devant répondre aux questionnaires. Les états membres mettent en place les éléments constitutifs des rapports sur l'environnement de manières différentes, ce qui risque d'amener à une disparité dans les rapports entre les états. Dans le même temps, la demande des investisseurs institutionnels pour avoir accès à des données fiables et uniformes au niveau mondial est de plus en plus claire et forte sur les derniers mois.

Les principes clefs du CDP sur les NFR

Il est crucial que les approches de mise en place de la directive RNF soit faites de manières cohérentes entre les différents états membre de l'Union Européenne. Les informations fournies par les entreprises ne peuvent être utiles aux actionnaires que si elles sont disponibles pour tous ses concurrents, y compris ceux basés dans les autres pays de l'Union.

Les nouvelles réglementations doivent être alignées avec les bonnes pratiques de partage des informations d'entreprises. Afin d'éviter de produire des chiffres juste pour produire des chiffres, il est nécessaire de mettre en avant la cohérence des rapports pour faciliter la vision des investisseurs et réduire la charge des entreprises.

Le principal objectif des rapports annuels pour les entreprises identifiées est d'informer les actionnaires afin qu'ils prennent en compte ces données. Pour permettre cela, les informations diffusées doivent permettre aux investisseurs de comparer des entreprises et doivent donner une vision précise des risques et des opportunités par rapports aux autres entreprises.

Les informations communiquées aux actionnaires devraient être présentées au même titre que les informations financières et être validées par un tiers. Les informations non financières devraient être présentées avec le même niveau d'importance et de rigueur que les informations financières, dans un rapport commun, afin que leur usage soit intégrés dans le processus de décision.

La position du CDP

Le CDP, supporté par plus de 800 institutions financières, représentant un total de plus de 95 trillions de dollars d'actifs gérés, a introduit de facto un standard dans les rapports environnementaux pour les entreprises. Près de 5000 entreprises à travers le monde (dont 1000 en Europe) appliquent déjà ce standard, et représentent plus de la moitié de la capitalisation mondiale. Les investisseurs institutionnels utilisent les données non financières du CDP dans leurs décisions journalières, aussi bien via les canaux d'informations comme Bloomberg, les rapports CSR, les bilans financiers, les notes ESG que via le CDP. Les données CDP sont également utilisées pour piloter le changement à travers la chaîne de valeur, et informer les entreprises des législations environnementales les concernant.

Comment le CDP peut aider

Grâce à la plateforme du CDP, les entreprises peuvent déjà informer les investisseurs de leur respect des règles de rapports environnementaux. De plus, le CDP valorise le développement de standards dans les rapports non financiers, à travers son support au Climate Disclosure Standards Board (CDSB), au côté de sept autres ONG environnementales (CERES, The Climate Group, The Climate Registry, IETA, WBCSD, WEF, WRI). La structure du rapport CDSB est un outil unique qui permet aux entreprises d'utiliser les données de leurs réponses CDP pour satisfaire les nouvelles normes européennes sur les rapports environnementaux. Cet outil fourni également la base sur laquelle d'autres types de rapports sociaux peuvent être construits.

Comment votre entreprise peut être impliquée

Afin de développer une nouvelle législation efficace mais également simple à mettre en œuvre pour les entreprises, nous vous encourageons à conseiller votre gouvernement national, aussi bien directement qu'à travers vos représentants professionnels. La meilleure solution pour les entreprises et les investisseurs est une approche de l'Union Européenne uniforme et pragmatique sur les rapports non financiers. Cette approche doit se baser sur les structures de rapports existant, comme celui du CDSB. Le CDP et le CDSB sont présents pour vous accompagner dans ces efforts. Notre personnel est disponible pour répondre à toutes vos questions et pour apporter des compléments d'information.



Life is On: notre promesse

Les progrès apportés par l'urbanisation, la digitalisation et l'industrialisation transforment notre monde en profondeur. Les nouvelles technologies révolutionnent la manière de distribuer et de connecter l'énergie et nous forcent à redéfinir notre style de vie.

Nous pensons que l'accès à l'énergie est un droit fondamental. Nous voulons que chaque humain sur la planète puisse avoir un accès à l'énergie stable, sécurisé, efficace et durable. Chez Schneider Electric, nous nous impliquons dans l'innovation pour résoudre ce paradoxe énergétique de limiter notre empreinte carbone sur la planète tout en assurant un droit indiscutable à une énergie qualité pour tous.

Nous mettons au point des technologies qui vont transformer les endroits où nous vivons, travaillons et jouons. Grâce à des designs ingénieux, nos solutions s'intègrent de manière transparente dans votre environnement, améliorant votre rythme de vie et apportant l'énergie à chacun afin de pouvoir faire plus avec moins.

En tant que leader mondial de la gestion d'énergie, nous fournissons des technologies connectées capables de redéfinir l'industrie, transformer les villes et enrichir vos vies.

Chez Schneider Electric, nous appelons cela « Life Is On ».

Schneider Electric



Engagé à agir : réaliser l'Ambition Climat

7 initiatives de pointe en faveur du climat

Le CDP et l'organisation We Mean Business offrent aux entreprises la possibilité d'agir et d'être reconnues comme pionnières sur le sujet du changement climatique. Les entreprises les plus performantes sur ce sujet affichent déjà des résultats financiers plus robustes et une meilleure capacité à appréhender la dynamique de transition actuelle autour de l'approvisionnement en ressources naturelles, des attentes des clients et des contrôles réglementaires. Cette année, le CDP invite les entreprises à aller plus loin, en prenant position, au nom de la communauté économique, en faveur d'un accord global sur le changement climatique à l'occasion de la Conférence Climat de l'ONU de Paris en décembre prochain.

230+* entreprises

représentant plus de 5\$ trillions de chiffre d'affaires se sont engagées sur une ou plusieurs initiatives en faveur du climat.



S'engagent à inclure les informations relatives au changement climatique dans les rapports d'activités comme gage de transparence

De manière croissante, les enjeux liés au climat représentent un facteur d'investissement qui influe sur les activités économique et sur les performances financières. Toutefois les rapports d'activités d'entreprises souffrent d'un manque d'informations exhaustives et comparables s'agissant du changement climatique. Les entreprises peuvent palier cette situation et s'assurer que le capital est bien utilisé de manière productive en incluant dans les rapports d'activités les éléments au sujet du changement climatique et devenir signataires du texte du CDSB concernant le devoir de transparence relative à la sincérité des éléments financiers ainsi que l'influence sur le changement climatique.

96

Parmi les entreprises engagées à agir on note Axa Group, Barco, Orange, Thales, Atos et Schneider Electric. En partenariat avec le Climate Disclosure Standards Board.



S'engagent à adopter une cible scientifique de réduction des émissions

Les entreprises reconnaissent que des objectifs ambitieux de réduction des émissions stimulent l'innovation et favorisent une efficacité accrue. Les entreprises de pointe élèvent leurs ambitions autour de cibles qui s'inscrivent dans les travaux de la science des climats. Les cibles scientifiques permettent aux entreprises de se fixer des objectifs proportionnels à leur part dans les émissions globales, ce qui les aide à assurer leur résilience à long terme.

70

Parmi les entreprises engagées à agir on compte L'Oréal, Proximus, Royal Philips, Atos et Sodexo. En partenariat avec les Cibles Scientifiques, UNGC, WWF, World Resource Institute.





S'engager sur des objectifs responsables dans le champ de la politique climatique.

Des engagements volontaristes et concrets avec les décideurs politique autour des enjeux climatiques représentent un facteur décisif dans l'optique d'obtenir un accord global en réponse au changement climatique. Pour atteindre cet objectif, le CDP et ses partenaires ont développé un programme d'actions à destination des entreprises afin qu'elles s'assurent de développer des bonnes pratiques en termes d'engagement climat.

66

Parmi les entreprises engagées à agir on note Renault, Suez Environnement, Atos, Thales et Veolia.



S'engager à fixer un prix du carbone

Alors que la communauté internationale s'oriente vers un accord global, il est de plus en plus reconnu que donner un prix au carbone est un élément essentiel de toutes les politiques de lutte contre le changement climatique. Les systèmes de cotation du carbone stimulent l'innovation et permettent de garantir la compétitivité économique des activités durables. Les pionniers en la matière peuvent ouvrir la voie en fixant un prix du carbone au sein même de leurs activités et en développant des politiques de cotation du carbone.

58

Parmi les entreprises engagées à agir on note Renault, Suez Environnement, Atos, Thales et Veolia. En partenariat avec the Caring for Climate Initiative (UNGC, UNEP, UNFCCC).



S'engager à s'approvisionner à 100 % via des sources d'énergie renouvelable

L'utilisation croissante des énergies renouvelables est essentielle à la transition vers une économie sobre en carbone. Les entreprises peuvent susciter la création d'un marché mondial prospère des énergies renouvelables, qui serait un véritable catalyseur pour réduire les émissions, en s'engageant à se fournir à 100 % en électricité d'origine renouvelable aussi rapidement que les capacités le permettent.

44

Parmi les entreprises engagées dans ce projet on note Royal KPN, Proximus et Royal Phillips. En partenariat avec The Climate Group, RE100.



S'engager à supprimer, à horizon 2020, de leurs chaînes d'approvisionnements les denrées qui favorisent la déforestation

S'attaquer à la déforestation, qui est responsable de 10 à 15 % des émissions globales de gaz à effet de serre, est un élément majeur de l'atténuation du changement climatique. Les décisions de production et d'approvisionnement ont le pouvoir d'altérer la demande globale en denrées agricoles qui représentent le principal moteur de la déforestation et de la dégradation de la forêt. La communauté économique peut agir sur la manière avec laquelle les denrées peuvent être produites de façon durable en supprimant de leurs chaînes d'approvisionnements celles qui favorisent la déforestation.

32

Parmi les entreprises engagées à agir on compte Carrefour, Danone, Delhaize, Kering et L'Oréal.



S'engager à réduire les émissions de polluants à courte durée de vie

Afin de respecter l'objectif internationalement convenu d'une limitation à 2°C de l'augmentation de la température mondiale, il est nécessaire d'atténuer les émissions de CO₂ ainsi que d'autres polluants climatiques.

Réduire les émissions de polluants « à courte durée de vie » (PCDV) comme le méthane, le noir de carbone, l'ozone troposphérique ou l'hydrofluorocarbure (HFCs) – pourrait contribuer significativement à l'atténuation du changement climatique à l'horizon 2050. De nombreuses mesures pragmatiques et rentables existent pour cibler les émissions de PCDV dans des secteurs clés, ce qui apporterait des améliorations à court terme en faveur de la protection du climat, de la qualité de l'air et de la croissance économique.

17

Parmi les entreprises engagées à agir on compte Total et Veolia. En partenariat avec BSR et the Climate & Clean Air Coalition (CCAC).

Capital Naturel

La prise en compte du capital naturel et la limitation des risques associés, à travers les programmes eau et forêts du CDP, représentent des opportunités significatives pour les investisseurs et les entreprises.

Les investisseurs sont sensibilisés de manière croissante au fait que la dégradation du capital naturel peut impacter concrètement les performances financières.

Les entreprises qui participent aux programmes eau et forêts du CDP reconnaissent les risques concrets associés aux risques de déforestation, de dégradation de la forêt et de détérioration de la qualité de l'eau. La majorité de ces risques sont susceptibles de se réaliser d'ici à 3 ans.

Ainsi plus de 600 investisseurs s'engagent avec 1 000 entreprises grâce au CDP concernant le risque de déforestation et la sécurité de l'eau. Ces investisseurs cherchent à identifier des entreprises prêtes à relever les défis à venir. Les programmes eau et forêts du CDP constituent la seule plateforme globale et standardisée d'action.

Les entreprises qui utilisent le CDP s'appuient sur des études de marchés, des ressources et des conseils qui permettent une meilleure résilience de leur activité. Les entreprises qui prennent des mesures pour maîtriser les risques physiques, réglementaires ou de réputation, sont en position favorable pour bénéficier d'un avantage compétitif significatif.

De la même manière, les investisseurs bénéficient d'une connaissance fine, d'un accès aux données et d'opportunités pour créer de la valeur.

À travers le programme du CDP relatif à la chaîne d'approvisionnement, les entreprises peuvent maîtriser ces risques tout au long de cette dernière. Les équipes achats peuvent désormais s'appuyer sur le CDP pour améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement, en travaillant avec leurs fournisseurs sur les risques liés à l'eau.

Forêts

Limiter la déforestation et la dégradation des forêts, qui représentent entre 15 % et 20 % des émissions globales de gaz à effet de serre, est essentiel pour palier le changement climatique. La demande mondiale en denrées agricoles est le premier moteur de la déforestation, les terres sont déboisées afin de produire du soja, de l'huile de palme et des produits d'alimentation pour le bétail.

Avec le bois et la pâte à papier, ces denrées sont à la base de millions de produits vendus dans le monde. Ce qui génère de la valeur tout au long des chaînes d'approvisionnement d'un nombre incalculable d'entreprises dans tous les secteurs.

Eau

En 2015, la crise de l'eau s'est hissée au sommet de la liste des 100 risques globaux du WEF en termes d'impact. Il est prévu qu'en 2030, la demande en eau dépasse l'offre de 40 %. Il n'y a pas de substitution possible à l'eau.

Le manque d'eau peut limiter la trajectoire de croissance d'une entreprise et impacter ses performances financières. Cependant, il existe des opportunités tangibles pour les entreprises et les investisseurs d'aborder l'enjeu de l'eau avec responsabilité.

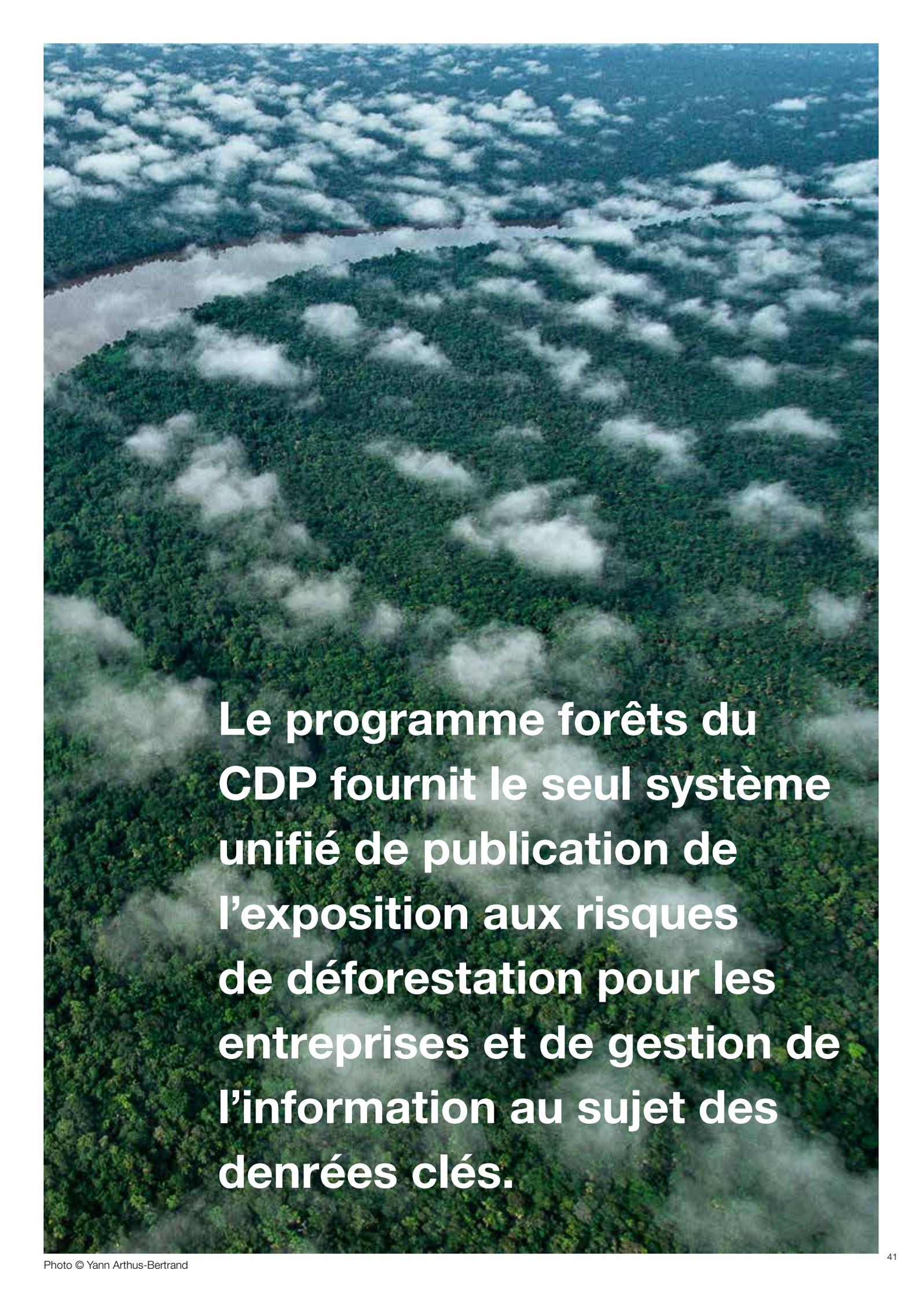
Pour en savoir plus : cdp.net/

Recevoir une note du CDP concernant la gestion de l'eau représente une indication très utile à nos yeux, que nous pouvons facilement utiliser dans nos discussions pour mieux gérer l'eau au sein de l'entreprise. La méthode de notation du CDP relative à l'eau est une méthode transparente et d'une grande pertinence. Nous souhaitons vous féliciter pour cette réussite, car il est notamment plus difficile d'évaluer la sécurité de l'eau que le climat.

Bayer

Le développement continu du programme eau du CDP est un jalon important pour permettre aux investisseurs de collecter des informations pertinentes dans le cadre de leur processus d'investissement.

NBIM (\$857 milliards sous gestion)

An aerial photograph of a vast, dense tropical forest. A wide, muddy river flows through the center of the image. The forest is covered in a thick layer of white mist or low clouds, creating a textured, ethereal atmosphere. The colors are primarily deep greens and browns, with the white mist providing a stark contrast.

**Le programme forêts du
CDP fournit le seul système
unifié de publication de
l'exposition aux risques
de déforestation pour les
entreprises et de gestion de
l'information au sujet des
denrées clés.**

Le volontarisme de la communauté économique, soutenu par une véritable vision climat, est nécessaire pour palier le changement climatique.

Les neuf entreprises atteignant le score de performance A en France et au Benelux illustrent avec force les bénéfices qui découlent d'engagements fermes en faveur de la réduction des émissions. Il est également important de souligner que des performances élevées sont possibles, même dans les secteurs à émissions intensives. Les résultats obtenus par les groupes formant la liste A s'inscrivent en contraste avec les performances globales de l'échantillon qui passent en moyenne de B à C comparativement à l'année précédente.

Les entreprises les plus avancées se distinguent en se fixant des cibles en accord avec la science des climats et orientent leurs actions dans le cadre de stratégies à long terme. Elles utilisent le défi climatique comme une opportunité d'innover dans leurs activités, en ciblant leurs efforts de réduction des émissions sur l'ingénierie de leurs produits, et pas uniquement sur l'efficacité opérationnelle. Enfin elles développent des stratégies d'activités circulaires pour réduire leur exposition à la finitude des ressources et découplent leur croissance des émissions de GES. Tous ces pionniers se sont fixés des cibles et plus de la moitié d'entre eux ont à la fois des cibles absolues et fondées sur l'intensité. Par contraste, parmi les autres entreprises, seulement 25 % ont cette double cible et 25 % n'ont aucune cible.

De plus, ces entreprises les plus avancées mènent des initiatives qui se focalisent sur l'innovation de leurs activités plutôt que sur l'optimisation de leurs opérations actuelles. Elles investissent de manière conséquente dans le design de leurs produits afin d'accélérer la transition vers un panel de produits sobres en carbone. Elles se concentrent sur la refonte de leurs produits et services en repartant de la base afin de pérenniser leurs activités.

Enfin, elles démontrent leurs visions au-delà de la grille d'analyse du CDP, en effet toutes les entreprises de cette Liste déclarent des investissements dans une ou plusieurs activités circulaires. Effectivement, on note des signes de découplage chez certaines entreprises de la Liste A – ce qui prouve que la croissance et les actions pour atténuer le changement climatique ne sont pas incompatibles.

Afin de se tourner vers une réduction des émissions et une économie durable, il est essentiel de disposer d'un système comptable fiable permettant de prendre en compte les impacts environnementaux. Alors que les ressources financières de long terme vont prendre de l'importance, les investisseurs doivent s'engager sur une réduction de l'empreinte carbone de leurs portefeuilles.

Un soutien solide des investisseurs ainsi qu'une structure réglementaire sont nécessaires afin d'instaurer un climat de confiance entre les différents acteurs du système financier climatique.

Cette année, en décembre, à l'occasion de la 21^{ème} Conférence Climat de l'ONU, les entreprises vont avoir l'opportunité de soutenir un nouvel accord mondial sur le changement climatique incluant l'objectif de maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2°C. Il s'agit d'une véritable occasion pour les entreprises de présenter leur vision et d'envoyer un message clair aux décideurs politique. A cet effet, le CDP et l'organisation We Mean Business leur offrent une plateforme d'engagements comprenant sept initiatives pragmatiques et innovantes. Sur lesquelles allez-vous vous engager ?

Rejoignez la campagne en visitant : <https://www.cdp.net/en-US/Pages/commit-to-action.aspx>



Le changement climatique est l'un des défis majeurs de notre époque. Un défi pour la santé de notre planète, et un défi pour la pérennité des sociétés et des économies au niveau mondial. En tant que dirigeant d'ING, je m'engage à réduire l'impact de nos opérations, de nos bâtiments, de nos systèmes d'informations et de nos voyages d'affaires en fixant un objectif de réduction de 20 % à horizon 2020.

Mais l'impact des activités d'ING est plus large encore. A travers les choix que nous faisons – comme prêteur, comme investisseur et via les services que nous fournissons à nos clients – nous jouissons d'une influence significative. Cette dernière implique de la responsabilité. Notre grille d'analyse des risques environnementaux et sociétaux nous aide à faire les bons choix quant à la manière avec laquelle nous pilotons l'activité, au choix de nos partenaires et aux différents contextes. Il s'agit de limiter tous les impacts négatifs que nos affaires ou celles de nos clients peuvent avoir sur l'environnement et les communautés.

Durant les six premiers mois de 2015, nous avons financé plus de 20,9 milliards d'euros pour des projets durables et de transitions. Stimuler le progrès durable fait partie intégrante de nos objectifs, et nous continuons à chercher des opportunités de soutenir nos clients afin qu'ils s'adaptent et innovent en préparation de l'économie sobre en carbone de demain.

Ralph Hamers,
Président Directeur Général
ING Group





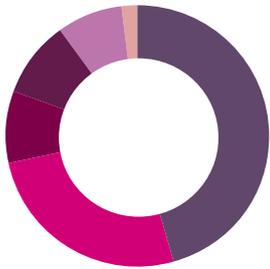


Annexe 1

Investisseurs signataires et membres

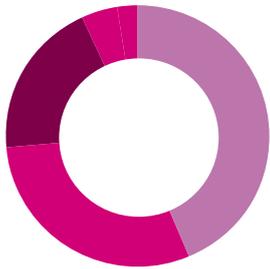
Signataires par origine géographique

- ▼ Europe - 383 = 46%
- ▼ Amérique du Nord - 220 = 26%
- ▼ Amérique Latine & Caraïbes - 75 = 9%
- ▼ Asie - 78 = 9%
- ▼ Australie & Nouvelle Zélande - 67 = 8%
- ▼ Afrique - 16 = 2%



Signataires par typologie

- ▼ Gestionnaires d'actifs - 364 = 44%
- ▼ Propriétaires d'actifs - 252 = 30%
- ▼ Banques - 162 = 19%
- ▼ Assurances - 37 = 5%
- ▼ Autres - 19 = 2%



Les investisseurs du CDP – confortés en 2015 par au moins 822 institutions financières totalisant plus de 95 000 milliards de dollars – ont accès à une source d'information mondiale et annualisée qui vient consolider une analyse long-terme et objective.

Les informations collectées incluent des données factuelles et détaillées sur les émissions de GES et de consommation d'eau, ainsi que sur les stratégies mises en place par les entreprises pour adresser les problématiques de changement climatique, d'eau et de déforestation.

Pour devenir membre, suivez le lien : <https://www.cdp.net/en-US/Programmes/Pages/what-is-membership.aspx>
 Pour consulter la liste complète des investisseurs signataires : <https://www.cdp.net/en-US/Programmes/Pages/Sig-Investor-List.aspx>

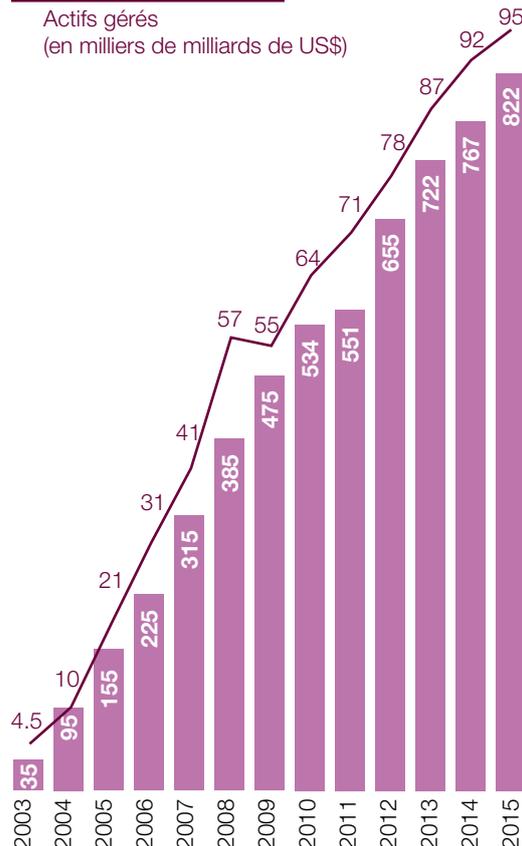
Investisseurs membres

- ABRAPP - Associação Brasileira das Entidades Fechadas de Previdência Complementar
- AEGON N.V.
- Allianz Global Investors
- ATP Group
- Aviva Investors
- AXA Group
- Bank of America Merrill Lynch
- Bendigo & Adelaide Bank Limited
- BlackRock
- Boston Common Asset Management, LLC
- BP Investment Management Limited
- California Public Employees' Retirement System
- California State Teachers' Retirement System
- Calvert Investment Management, Inc.
- Capricorn Investment Group, LLC
- Catholic Super
- CCLA Investment Management Ltd
- ClearBridge Investments
- DEXUS Property Group
- Environment Agency Pension fund
- Etica SGR
- Eurizon Capital SGR
- Fachesf
- FAPES
- Fundação Itaú Unibanco
- Generation Investment Management
- Goldman Sachs Asset Management
- Henderson Global Investors
- HSBC Holdings plc
- Infraprev
- KeyCorp
- KLP
- Legg Mason Global Asset Management
- London Pensions Fund Authority
- Maine Public Employees Retirement System
- Morgan Stanley
- National Australia Bank Limited
- NEI Investments
- Neuberger Berman
- New York State Common Retirement Fund
- Nordea Investment Management
- Norges Bank Investment Management
- Overlook Investments Limited
- PFA Pension
- Previ
- Real Grandeza
- Robeco
- RobecoSAM AG
- Rockefeller Asset Management, Sustainability & Impact Investing Group
- Royal Bank of Canada
- Sampension KP Livsforsikring A/S
- Schroders
- SEB AB
- Sompo Japan Nipponkoa Holdings, Inc
- Sustainable Insight Capital Management
- TD Asset Management
- Terra Alpha Investments LLC
- The Wellcome Trust
- UBS
- University of California

Evolution du nombre de signataires

Nombre de signataires

Actifs gérés
(en milliers de milliards de US\$)



Annexe 2

Entreprises répondantes

Légende

AQ(L)	Réponse rendue trop tard
AQ(SA)	Renvoi à la réponse de la maison mère

Key to appendix

np	Réponse non publique
*	Compte de la catégorie du Scope 3

Entreprise	Pays	Note de transparence 2015	Niveau de performance 2015	Note de transparence 2014	Niveau de performance 2014	Scope 1	Scope 2	Scope 3	Scope 3 compte de catégorie
Biens de consommation cyclique									
Accor	France	96	C	88	C	np	np	np	np
Club Méditerranée	France	98	B	83	B	48424	84174	1157759	5
Euro Disney Sca - Regr	France	AQ(SA) see Walt Disney Company							
EUTELSAT COMMUNICATION	France	36				350	694	0	
Faurecia	France	88	D			np	np	np	np
Groupe Fnac	France	54	E	45		np	np	np	np
Groupe SEB	France	84	C	74	C	52801	181979	261825	2
Havas	France	83	D	81	D	861	14855	74779	4
Ipsos	France	91	C	82	C	4653	13354	30336	6
JCDecaux SA.	France	94	C	86	B	31132	148751	0	
Kering	France	99	B	95	A	17502	106058	3982266	7
Lagardère S. C. A.	France	75	D	65	D	np	np	np	np
LVMH	France	93	C	88	B	48565	324079	833194	6
Michelin	France	98	B	96	B	np	np	np	np
PSA Peugeot Citroën	France	100	A minus	98	A-	379264	214228	51080942	4
Publicis Groupe SA	France	85	D			np	np	np	np
Renault	France	100	A minus	98	A	597018	609387	79888734	13
Saint-Gobain Glass Benelux SA	Belgique	AQ(SA) see Saint-Gobain							
Ses	Luxembourg	56	E	53	E	6546.17	17080.31	11460	6
Sodexo	France	95	C	85	B	114498	68964	6691944	2
Technicolor SA	France	65	D	57	D	9478	139323	15545	1
Telegraaf Media Groep	Pays-Bas	91	C	75	C	7993	747	0	
Telenet Group Holding NV	Belgique	AQ(SA) see Liberty Global plc							
Télévision Française (T.F.1)	France	65	E	80	C	np	np	np	np
Valeo Sa	France	95	C	87	B	164700	627700	5489	6
Wolters Kluwer	Pays-Bas	79	C	77	C	9773	23238	18579	2
Biens de consommation courante									
Anheuser Busch InBev	Belgique	98	B	94	A	3845391	2223512	1516406	3
Carrefour	France	96	B	66	C	1629800	1643400	308600	1
Casino Guichard-Perrachon	France	91	C	87	B	np	np	np	np
Danone	France	98	B	97	A	561353	860404	17887900	6
Delhaize Group	Belgique	96	B	90	B	962853	1438083	65218	2
Heineken Holding NV	Pays-Bas	AQ(SA) see Heineken NV							

Annexe 2

Entreprises répondantes - suite

Entreprise	Pays	Note de transparence 2015	Niveau de performance 2015	Note de transparence 2014	Niveau de performance 2014	Scope 1	Scope 2	Scope 3	Scope 3 compte de catégorie
Heineken NV	Pays-Bas	100	B	99	A	1172128	666206	10578231	7
Koninklijke Ahold	Pays-Bas	75	C	75	C	978	1059	0	
L'Oréal	France	99	A	98	A	58453	124893	7988973	13
Pernod Ricard	France	98	B	86	B	273314	69943	2461978	11
Rémy Cointreau	France	83	D	82	D	np	np	np	np
Royal Wessanen NV	Pays-Bas	94	D	83	C	2568	419	14664	2
Vilmorin & Cie	France	54	E			np	np	np	np
Energie									
Bourbon	France	34				np	np	np	np
Core Laboratories N.V.	Pays-Bas	63	E	66	D	17327	19310.6	0	
Esso Ste Anonyme Française	France	AQ(SA) see Exxon Mobil Corporation							
Maurel Et Prom	France	65	E			np	np	np	np
Royal Dutch Shell	Pays-Bas	99	B	90	B	76000000	10000000	643819000	13
SBM Offshore	Pays-Bas	77	E	61	D	3835855	3706	0	
Technip Sa	France	97	B	85	C	332610	53618	18610	7
Total	France	95	C	87	C	44300000	4100000	550000000	1
Vopak	Pays-Bas	72	D	66	C	189000	268000	0	
Banques, assurances, immobilier et services financiers									
Ackermans & van Haaren	Belgique	5				0	0	0	
Aegon	Pays-Bas	97	C	86	C	4066	56740	4846613	17
Altarea Cogedim	France	99	A minus	99	B	1604	1837	689225	11
AXA Group	France	98	B	100	A-	46635	111440	143985	3
Befimmo SA	Belgique	95	C	83	B	265.4	0	7320	2
BNP Paribas	France	99	A minus	95	A-	60450	350400	136381	1
BNP Paribas Fortis SA	Belgique	AQ(SA) see BNP Paribas							
CNP Assurances	France	92	D	89	B	2643	2074	15267	15
Cofinimmo SA/NV	Belgique	96	C	89	C	105	228	78660	2
Crédit Agricole	France	90	D	65	C	9573.47	35887	16227	1
Euler Hermès	France	AQ(SA) see Allianz SE							
Foncière des Régions	France	99	A	72	C	1829	3682	22885	3
Gecina	France	100	C	94	B	8008	14513	8508	17
ICADE	France	98	B	95	B	2990	10316	256989	5
ING Group	Pays-Bas	100	A	97	A	22622	39480	30689	2
KBC Group	Belgique	90	C	85	C	21298	0	18730	5
Klepierre	France	99	B	90	B	14025	67262	836718	6
Natixis SA	France	63	E	52	D	2611	3545	50848	4
Nexity	France	98	B	94	B	3352.52	1223.32	8379	4
NN Group NV	Pays-Bas	95	C			4082	7037	8519	2
Société Générale	France	99	B	91	A-	32483	205699	101143	5
Van Lanschot NV	Pays-Bas	97	C	84	B	3508	288	2744	17
Wereldhave	Pays-Bas	92	C	82	C	2538	5620	3167	16

Entreprise	Pays	Note de transparence 2015	Niveau de performance 2015	Note de transparence 2014	Niveau de performance 2014	Scope 1	Scope 2	Scope 3	Scope 3 compte de catégorie
Wereldhave Belgique	Belgique	AQ(SA) see Wereldhave							

Santé

Essilor International	France	82	E	57	D	np	np	np	np
Innate Pharma SA	France	57	E			np	np	np	np
SANOFI	France	99	B	97	B	607807	592548	1592229	11
UCB SA	Belgique	92	C	67	D	34733	31367	19200	1

Industrie

ADP (Aé-+*roports de Paris)	France	98	B	92	A-	44337	32505	1789313	6
Air France - KLM	France	98	B	75	C	27655711	68075	2530737	17
Airbus Group	Pays-Bas	95	C	95	B	545069	400228	265000	1
Arcadis	Pays-Bas	100	B	68	D	14528	26914	31819	2
BESIX - Nederland Branch	Pays-Bas	77	D			4194	241	18785	3
Bic	France	100	A minus	95	B	8940	85434	211043	10
Bouygues	France	100	B	93	B	2205922	510494	14079312	10
bpost	Belgique	99	B	90	A	70867	0	131394	4
Bureau Veritas	France	74	D	71	C	56281	81224	89098	3
Edenred SA	France	89	D	64	E	271	4841	0	
Eiffage	France	63	D	55	D	552807	26906	0	
GEA Group AG	Allemagne	91	E	47		np	np	np	np
Grontmij NV	Pays-Bas	75	D	66	D	9512	2641	7190	1
Groupe Eurotunnel	France	80	D	80	C	75898	6007.8	0	
Heijmans Nv-Cva	Pays-Bas	69	D	67	C	46512	751	22551	2
ID Logistics	France	99	D	81	A-	np	np	np	np
Kendrion NV	Pays-Bas	65	D			1955	2650	0	
LEGRAND	France	95	C	89	C	53528	109334	1724517	17
LISI	France	23	No band	40		0	0	0	
Mersen SA	France	27	No band	18		np	np	np	np
Nexans	France	89	D	67	D	247084	249107	63361	2
PostNL	Pays-Bas	99	B	96	C	np	np	np	np
Rexel	France	94	B	77	C	83058	46528	1547021	9
Royal BAM Group nv	Pays-Bas	100	A	98	A	198061	38786	6292770	8
Royal Boskalis Westminster	Pays-Bas	80	E	69	D	np	np	np	np
Royal Imtech N.V.	Pays-Bas	83	D	54	E	58718	8478	11482	1
Royal Philips	Pays-Bas	100	A	100	A	320487	282902	139694138	9
Safran	France	65	E	54	D	156425	222168	0	
SAFT	France	78	E	71	D	np	np	np	np
Saint-Gobain	France	97	B	95	B	12400000	4200000	4017000	4
Schneider Electric	France	100	A	99	A	84053	337126	16634987	10
Stef	France	84	D			277525	20403	0	
Thales	France	98	A minus	90	A	94949.81	159419.14	2792240	8
TNT Express	Pays-Bas	94	E	89	D	1266926	49342	1600000	1
Vallourec	France	98	C	91	B	1273427	696610	2889846	17

Annexe 2

Entreprises répondantes - suite

Entreprise	Pays	Note de transparence 2015	Niveau de performance 2015	Note de transparence 2014	Niveau de performance 2014	Scope 1	Scope 2	Scope 3	Scope 3 compte de catégorie
Vinci	France	98	B	100	A-	2117037	274731	13557622	6
XPO Logistics	France	86	B	54	D	np	np	np	np
Technologies de l'Information									
Alcatel - Lucent	France	100	A	97	B	82908	409973	28994896	9
Alten	France	100	B	52	E	1097	863	4172	17
Altran Technologies	France	93	D	68	D	np	np	np	np
ASM International	Pays-Bas	84	D	81	C	np	np	np	np
Atos SE	France	100	A	98	A	34900	32410	169989	2
Barco NV	Belgique	90	E			np	np	np	np
Cap Gemini	France	98	B	98	A	8250	145772	179880	17
Dassault Systemes	France	96	C	85	B	3880	10090	25362	2
Gemalto	Pays-Bas	89	D	80	C	2272	46126	436877	3
Ingenico	France	97	B	88	B	4109	6525	828850	8
Neopost	France	87	B	73	D	np	np	np	np
Sopra Steria Group	France	100	B	100		1839	13917	1059324	10
STMicroelectronics Nv	Suisse	96	B	93	B	626024	777772	3400766	17
Matières premières									
Air Liquide	France	98	B	96	B	11569000	11405000	82000	1
AkzoNobel	Pays-Bas	100	B	96	B	1100000	2800000	23736000	15
AMG Advanced Metallurgical Group NV	Pays-Bas	78	D	70	E	178063	452582	0	
APERAM	Luxembourg	82	D	63	D	np	np	np	np
Arcelor Mittal	Luxembourg	99	C	72	C	174491082	16622148	27050826	2
ARKEMA	France	95	C	38		3430000	1067000	200000	1
Bekaert NV	Belgique	AQ(L)				np	np	np	np
Imerys	France	97	B	79	B	1785647	1029674	304768	3
Koninklijke DSM	Pays-Bas	73	C	74	C	3002251	1223245	18533000	11
Lafarge S.A.	France	96	C	84	B	93291277	8441629	2624227	2
Nyrstar NV	Belgique	85	D			559784	1824381	0	
Solvay S.A.	Belgique	97	C	90	B	11406889	3007540	11920000	3
Umicore	Belgique	AQ(L)				np	np	np	np
Télécommunications									
Proximus*	Belgique	99	A	88	A	46018	5175	13589	12
Koninklijke KPN NV (Royal KPN)	Pays-Bas	100	B	99	A	14358	0	858163	17
Mobistar SA	Belgique	AQ(SA) see Orange							
Orange	France	94	B	95	A	346970	1046312	5009393	10
Vivendi SA	France	68	D	78	E	np	np	np	np
Services aux collectivités									
EDF	France	100	A minus	98	B	65389122	200193	63771797	9
ENGIE**	France	100	A minus	95	A-	131154736	4927369	203741698	2
Suez Environnement	France	99	B	95	B	6073654	1675395	18543770	17
VEOLIA	France	97	B	88	B	26224550	7660510	11034398	10

Annexe 3

Entreprises non-répondantes

Légende

DP	Refus de participation
NR	Pas de réponse

Entreprises	Pays	Statut de réponse
Biens de consommation cyclique		
Accell Group	Pays-Bas	NR
Ajax AFC	Pays-Bas	NR
Altice SA	Luxembourg	NR
Beneteau	France	NR
Beter Bed	Pays-Bas	NR
Compagnie Des Alpes	France	NR
D'Ieteren S.A./N.V.	Belgique	DP
Europacorp Promesses	France	NR
Groupe Flo	France	NR
Groupe Partouche	France	NR
Hermes International	France	DP
Hi-Media Sa	France	NR
Hunter Douglas NV	Pays-Bas	DP
Kinepolis Group NV	Belgique	NR
Lafuma	France	NR
LDLC.com	France	NR
M6-Métropole Télévision	France	NR
Maisons France Confort	France	NR
Manutan International	France	NR
MGI COUTIER	France	NR
Montupet SA	France	NR
Mr Bricolage	France	NR
Nextradiotv	France	NR
NRJ Group	France	NR
Numéricable	France	NR
Pierre & Vacances	France	NR
Plastic Omnium	France	DP
RTL Group	Luxembourg	DP
S.T. Dupont	France	NR
Sioen Industries Nv	Belgique	NR
Société d'Édition de Canal Plus	France	NR
Solocal Group	France	DP
Tom Tom NV	Pays-Bas	NR
Trigano Sa	France	NR
U10	France	NR
Van de Velde NV	Belgique	NR

Entreprises	Pays	Statut de réponse
Biens de consommation courante		
Amsterdam Commodities NV	Pays-Bas	NR
Belvédère Sa	France	NR
Bonduelle	France	DP
Colruyt	Belgique	DP
Corbion	Pays-Bas	NR
Fleury Michon Sa	France	NR
Greenyard Foods	Belgique	NR
Inter Parfums	France	NR
Lanson-Bcc	France	NR
Laurent-Perrier Group	France	NR
Lotus Bakeries	Belgique	NR
Naturex	France	NR
Nutreco Holding	Pays-Bas	NR
Ontex Group NV	Belgique	DP
Sipef NV	Belgique	NR
Sligro Food Group	Pays-Bas	DP
Socfin	Luxembourg	DP
Socfinaf	Luxembourg	NR
Socfinasia SA	Luxembourg	NR
Spadel Sa	Belgique	NR
Vranken - Pommery Monopole	France	NR
Energie		
CGG SA	France	NR
Euronav N.V.	Belgique	NR
Exmar N.V.	Belgique	NR
Fluxys Belgique	Belgique	NR
Fugro	Pays-Bas	NR
Gaztransport Et Technigaz	France	NR
MPI	France	NR
Banques, assurances, immobilier et services financiers		
Abc Arbitrage	France	NR
Aedifica SA	Belgique	NR
Affine	France	DP
Ageas SA/NV	Belgique	DP
Altamir Amboise	France	NR
ANF	France	NR
April Group	France	NR
Argan	France	NR
Ascencio	Belgique	NR
Atenor Group	Belgique	NR
Atrium European Real Estate	Channel Islands	NR

Annexe 3

Entreprises non-répondantes - suite

Entreprises	Pays	Statut de réponse
Banque Nationale Belgique S.A.	Belgique	NR
BinckBank	Pays-Bas	DP
Brederode S.A.	Belgique	NR
Cegereal	France	NR
Coface SA	France	NR
Compagnie du Bois Sauvage S.A.	Belgique	NR
Corio	Pays-Bas	DP
Delta Lloyd NV	Pays-Bas	NR
Edify Sa	Luxembourg	NR
Eurazeo	France	NR
Eurocommercial Properties NV	Pays-Bas	DP
Euronext NV	Pays-Bas	NR
Financière de Tubize SA	Belgique	NR
Foncière de Paris	France	NR
Gimv	Belgique	NR
Groupe Bruxelles Lambert SA	Belgique	NR
Home Invest Belgique	Belgique	NR
Immobel	Belgique	NR
Intervest Offices NV	Belgique	NR
KBC Ancora	Belgique	NR
Leasinvest Real Estate Sca	Belgique	DP
Les Nouveaux Constructeurs SA	France	NR
Luxempart S.A.	Belgique	NR
Mercialys	France	NR
Montea	Belgique	NR
Nieuwe Steen Investments	Pays-Bas	NR
Quilvest S.A.	Luxembourg	NR
Reinet Investments	South Africa	DP
Retail Estates NV	Belgique	NR
RHJ International SA	Belgique	NR
Scor SE	France	NR
Sofina	Belgique	NR
St Croix Holding Co Llc Immo	Luxembourg	NR
Terreis SA	France	NR
Unibail-Rodamco	France	DP
Union Financiere De France	France	NR
Vastned Retail NV	Pays-Bas	NR
VGP NV.	Belgique	NR
Warehouses De Pauw Comm. V.A.	Belgique	NR
Warehouses Estates Belgique	Belgique	NR
Wendel SA	France	NR
Woluwe Shopping Centre	Belgique	NR

Entreprises	Pays	Statut de réponse
Santé		
AB SCIENCE SA	France	NR
Ablynx NV	Belgique	NR
Adocia SAS	France	NR
Agfa-Gevaert N.V.	Belgique	NR
Arseus	Belgique	NR
Audika	France	NR
Bastide Le Confort Medical	France	NR
bioMérieux	France	DP
Boiron Sa	France	NR
Cardio3 Biosciences	Belgique	NR
Cegedim Sa	France	NR
DBV Technologies SA	France	NR
EOS Imaging SA	France	NR
Erytech Pharma	France	NR
Eurofins Scientific	France	NR
Galapagos N.V.	Belgique	NR
Genfit	France	NR
Gentical Sa	France	NR
Guerbet	France	NR
Ion Beam Applications S.A. (IBA)	Belgique	NR
Ipsen	France	NR
Korian-Medica	France	NR
Le Noble Age	France	NR
Nanobiotix	France	NR
NicOx	France	NR
Onxeo	France	NR
ORPEA	France	NR
Pharmagest Interactive	France	NR
Sartorius Stedim Biotech	France	NR
Stallergènes	France	NR
Supersonic Imagine Sa	France	NR
ThromboGenics NV	Belgique	NR
Transgene Sa	France	NR
Valneva	France	NR
Vetoquinol Sa	France	NR
Virbac Sa	France	NR

Entreprises	Pays	Statut de réponse
Industrie		
Aalberts Industries	Pays-Bas	NR
Akka Technologies	France	NR
Aliaxis SA	Belgique	DP
Alstom	France	DP
Areva CI	France	NR
Assystem	France	NR
Blue Solutions	France	NR
Bolloré	France	NR
Brunel International	Pays-Bas	NR
Catering International & Services	France	NR
CFE SA	Belgique	DP
Compagnie Maritime Belge SA	Belgique	NR
Deceuninck NV	Belgique	NR
Derichebourg Multiservices	France	DP
Elior	France	NR
Exel Industries Sa-A Shs	France	NR
Faiveley Sa	France	NR
Gerard Perrier Electric	France	NR
GI Events	France	NR
Groupe Crit	France	NR
Groupe Gorge	France	NR
HAULOTTE GROUP	France	NR
Jacquet Métales	France	NR
LATECOERE	France	NR
Manitou BF	France	DP
Marseill Tunnel Prado-Carena	France	NR
OCI N.V.	Pays-Bas	NR
Oranjewoud nv	Pays-Bas	NR
Picanol	Belgique	NR
Randstad Holding nv	Pays-Bas	DP
Séché Environnement	France	NR
Synergie Sa	France	NR
Tarkett	France	NR
Téléperformance	France	NR
Thermador Groupe	France	NR
TKH Group	Pays-Bas	NR
Touax	France	NR
USG People	Pays-Bas	NR
Zodiac	France	DP

Entreprises	Pays	Statut de réponse
Technologie de l'Information		
Actia Group	France	NR
ASML Holding	Pays-Bas	DP
Aubay	France	NR
Auféminim.com	France	NR
AUSY	France	NR
AXWAY SOFTWARE SA	France	NR
BE Semiconductor Industries N.V	Pays-Bas	NR
Cegid Group	France	NR
Devoteam Sa	France	NR
Econocom	Belgique	NR
ESI Group	France	DP
EVS Broadcast Equipment S.A.	Belgique	NR
Exact Holding	Pays-Bas	NR
Gameloft	France	NR
GFI Informatique	France	NR
Infotel	France	NR
Inside Secure SA	France	DP
LACROIX S.A.	France	NR
Lectra SA	France	NR
Linedata Services	France	NR
Melexis N.V.	Belgique	NR
Ned Apparaten Fabriek - NEDAP	Pays-Bas	NR
Neurones	France	NR
Parrot Sa	France	NR
Rentabiliweb Group	France	NR
RNTSMedia Pe	Luxembourg	NR
Societe Pour L'Informatique	France	NR
Soitec	France	NR
Solucom SA	France	NR
Store Electronic	France	NR
Sword Group	France	DP
Tessi Sa	France	NR
Ubisoft Entertainment	France	DP
Valtech NR	France	NR

Annexe 3

Entreprises non-répondantes - suite

Entreprises	Pays	Statut de réponse
Matières premières		
Eramet	France	NR
Euro Ressources Sa	France	NR
IMCD	Royaume-Uni	NR
Le Belier	France	NR
Metabolic Explorer	France	NR
Oeneo SA	France	NR
Plastivaloire	France	NR
PSB Industries SA	France	NR
Resilux	Belgique	NR
Sequana	France	DP
Serge Ferrari	France	NR
SIPH SA (Société Internationale de Plantation d'Heveas SA)	France	NR
Solvac SA	Belgique	NR
Ten Cate	Pays-Bas	NR
Tessenderlo Group	Belgique	NR
TFF Group	France	NR
Vicat SA	France	NR
Viohalco SA	Grèce	NR
Télécommunications		
Iliad	France	NR
Services aux collectivités		
Albioma	France	NR
Elia System Operator	Belgique	DP
Rubis	France	NR
Théolia	France	NR



Contacts du CDP

Steven Tebbe

Directeur Exécutif

Laurent Babikian

Directeur France & Benelux
laurent.babikian@cdp.net

Jean-Philippe Chicoine

Responsable de projet
France & Benelux
jean-philippe.chicoine@cdp.net

Règlementation

Mirjam Wolfrum

Directeur Règlementation &
Reporting
mirjam.wolfrum@cdp.net

Communication

Raffaella Colombo

Manager Relations publiques &
Communications
raffaella.colombo@cdp.net

Comité de Directeurs

Simon Barker

Sue Howells

Steven Tebbe

CDP gGmbH (CDP Europe)

Reinhardtstraße 19
10117 Berlin
Germany
+49 (0)30 311 777 169
www.cdp.net | Twitter: @cdp

Contacts Partenaires de notation

France

Sébastien Roddier

Responsable stratégie et business
développement

Sophie Hanne

Virginie Percevault

Loric Preney

Emilien Vandaele

Charlotte Devos

Ingénieurs Environnement

DEKRA

34-36 rue Alphonse Pluchet
CS 60002

92227 Bagneux Cedex
France

www.dekra.fr

Benelux

Michele B. Carchman

Directeur Développement durable
mcarchman@fcs-intl.com

FirstCarbon Solutions

Future Business Centre
Kings Hedges Rd.
Cambridge CB4 2HY
United Kingdom

Contacts Rédacteurs du rapport

Cédric Vatier

Directeur Exécutif Stratégie &
Développement durable
France & Benelux

Joost Brinkman

Senior Manager Responsable
Développement durable
Benelux

Thomas Ruaudel

Senior Manager Responsable
Développement durable
France

Andrea Kralikova

Consultant en management
Risque & Finance

Bruno Cortet

Consultant Stratégie &
Développement durable

www.accenture.com

